



L'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE), recrute :

- Un(e) Assistant (e) Technique National (e), responsable du volet de renforcement de compétences techniques en transformation agroalimentaire ;
- Un(e) Assistant (e) Technique National (e), responsable du volet de renforcement de compétences managériales.

Les descriptions détaillées des postes à pourvoir sont disponibles sur le site d'Eco Afrique www.eco-afrique.com et ses pages LinkedIn et Facebook

Candidature (CV et Lettre de Motivation) à déposer à l'adresse suivante :

ecoafrique@eco-afrique.com

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés



CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN 2017

Le Sénégal a atteint 7,2%

P. 10



le soleil

www.lesoleil.sn

MERCREDI 14 MARS 2018

47^{ÈME} ANNÉE

N°14340

ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

COOPÉRATION SÉNÉGALO-GAMBIENNE

Six accords signés

► Des patrouilles mixtes prévues contre le trafic de bois

P. 2-3



CAMPAGNE ET COMMERCIALISATION DE L'HUILE D'ARACHIDE

37 milliards FCfa déjà injectés, accord entre les parties prenantes

P. 9 ET 10



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

16 milliards FCfa de la Bid au Sénégal

P. 5

CONSEIL PRESIDENTIEL SENGALO-GAMBIEN

Macky Sall et Adama Barrow jettent les bases d'une Sénégame nouvelle

De part et d'autre, la volonté est affichée de faire désormais de la Sénégame une réalité. Le président sénégalais, Macky Sall, et son homologue gambien, Adama Barrow, ont tracé les grandes lignes de ce que doit être la coopération entre les deux pays. C'était dans le cadre de la tenue de la première session du Conseil présidentiel sénégal-gambien (du 11 au 13 mars) qui a été sanctionné par la signature de plusieurs accords.

De notre envoyé spécial à Banjul, Maguette NDONG

Le Chef d'Etat sénégalais, Macky Sall, et son homologue gambien, Adama Barrow, ont réitéré, hier, à Banjul, leur ferme volonté de redynamiser la coopération entre les deux pays. Ils ont fait part de leur détermination à travailler ensemble pour donner un «souffle nouveau» à leur coopération et surtout de faire en sorte que la Sénégame soit une réalité. «Nous sommes une même famille unie par des liens beaucoup plus forts que le fait colonial qui nous a séparés en deux Etats», a rappelé le Président Macky Sall à l'occasion de la première session du Conseil présidentiel sénégal-gambien. Car, selon lui, les deux gouvernements ont la lourde responsabilité de «préservé cet héritage familial» afin de léguer à leurs enfants et aux générations futures un espace sénégame «stable et apaisé», où toutes les composantes vivront en harmonie. Cette même volonté est affichée par le Président Adama Barrow pour qui, les deux peuples ont mis trop de temps pour renforcer cette coopération. «Nous avons perdu deux décennies pour renforcer notre coopération. Il est temps d'accélérer les choses», a dit le Président gambien. Toutefois, selon le Président Macky Sall, ce travail de renforcement de la coopération doit passer nécessairement par «une lutte déterminée et coordonnée» des deux Etats contre toutes les formes de criminalité et de trafic illicite. De même que la lutte contre l'exploitation il-

légale des ressources naturelles. Pour le Président de la République, il est tout aussi important pour les deux pays de «coopérer de façon plus pragmatique» dans les secteurs de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture, des mines et de l'énergie, en éliminant les lourdeurs administratives pour aboutir à des résultats rapides et durables.

Améliorer les conditions de séjour des citoyens

Cette Sénégame tant souhaitée de part et d'autre passe aussi par la libre circulation des personnes. Il s'agit, selon le Chef de l'Etat, Macky Sall, de faire en sorte que «chaque Gambien se sente chez lui au Sénégal et chaque Sénégalais chez lui en Gambie». Le Président Macky Sall ajoute : «nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer les conditions de séjour et d'établissement de nos concitoyens dans l'un et l'autre de nos pays». Il s'agit également de mettre un terme aux tracasseries administratives, aux barrières non tarifaires, bref «aux pratiques anormales» sur tout le long des corridors et aux frontières.

Pour le Président Macky Sall, le Sénégal et la Gambie trouvent leur intérêt à mutualiser leurs forces pour aller de l'avant. «Quand nous mettrons pleinement ensemble nos forces, nos idées et nos intelligences, la Sénégame deviendra non seulement une famille plus intégrée, mais aussi un marché beau-



coup plus attractif pour nos opérateurs nationaux et pour l'investissement privé étranger», a-t-il dit. Avec une telle volonté affichée par le Sénégal et par la Gambie, le Président Adama Barrow est convaincu que les deux pays peuvent être «un modèle d'intégration réussie» dans la sous-région. Et pour traduire cette ferme ambition dans le concret, les deux gouvernements ont clôturé la première session du Conseil présidentiel sénégal-gambien par la signature de plusieurs accords de

coopération dans des domaines divers tels que les transports routiers, l'assistance aux personnes détenues et le transfère-

ment des personnes condamnées, la santé et les productions animales, la culture, le Sport, l'enseignement supérieur, etc.

PONT DE FARAFEGNY

Macky Sall souhaite l'accélération des travaux



Le Chef de l'Etat, Macky Sall, s'est réjoui, hier, à Banjul, des «progrès enregistrés» dans la construction du pont de Farafegny. Il l'a fait savoir à son homologue gambien, Adama Barrow, saluant son «engagement personnel» pour la réalisation de cette infrastructure.

Toutefois, il a souhaité l'accélération des travaux au vu de l'importance de cette infrastruc-

ture entre les deux pays. «Nous devons maintenir le rythme, parce que ce pont n'est pas seulement une infrastructure de transport ordinaire.

C'est aussi un facteur de progrès économique, un trait d'union indispensable entre les peuples et un puissant facteur d'intégration sous régional», a dit le Président Macky Sall.

Six accords de coopération signés



Le Sénégal et la Gambie viennent de signer six accords de coopération. Ces accords qui sont le fruit de la tenue du Conseil présidentiel sénégal-gambien du 11 au 13 mars,

concernent divers domaines. Notamment les Transports routiers, la Santé et des productions animales ainsi que la Culture et le Sport. Dans la même veine, les deux gouvernements

ont signé une convention sur l'assistance aux personnes détenues et le transfèrement des personnes condamnées. Enfin, le ministre Mary Teuw Niane a signé, avec son homologue gambien, un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie.

Le Chef de l'Etat Macky Sall était accompagné d'une forte délégation ministérielle composée de Augustin Tine (Forces armées), Ismaïla Madior Fall (Justice), Abdoulaye Daouda Diallo (Transports routiers), Aminata Mbengue Ndiaye (Elevage), Mame Thierno Dieng (Environnement), Mary Teuw Niane (Enseignement supérieur) et Birima Mangara (Budget).

CONSEIL PRESIDENTIEL SENEGALO-GAMBIEN

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS

Les patrouilles mixtes seront intensifiées

De notre envoyé spécial à Banjul, Maguette NDONG

Le domaine de la sécurité demeure une priorité entre le Sénégal et la Gambie. Et particulièrement la lutte contre le trafic de bois. A cet effet, les deux gouvernements ont décidé d'intensifier «les patrouilles mixtes» sur le long de la frontière. Les Présidents Macky Sall et Adama Barrow ont reconnu qu'un tel trafic a causé trop de torts aux deux Etats. Adama Barrow a même relevé «la complexité» du problème à cause des nombreuses personnes qui y travaillent. Et pour lui, il faut plus que jamais établir «un partenariat dynamique» entre les deux pays pour mettre un terme à ce fléau. A cet effet, les deux gouvernements ont décidé de se retrouver en fin juillet 2018 dans le cadre de la première réunion de la Commission mixte paritaire pour définir les modalités opérationnelles de ces patrouilles. Dans le domaine du tourisme, les deux pays ont décidé de réa-



liser le Plan d'actions conjoint convenu pour la mise en œuvre effective de l'Accord signé en mars 2017.

En matière d'Energie, les deux chefs d'Etat ont donné des instructions à leurs gouvernements pour la mise en service, en avril 2018, du point de livraison de Karang en vue de fournir un Mégawatt en plus et l'alimentation de la zone Amdalai-Barra. Des engagements ont été pris dans les domaines de l'en-

vironnement (tenue de la réunion du comité mixte) ainsi que dans les affaires consulaires (mise en œuvre d'un accord) dans le but de consolider «des actions concrètes» assorties de délais précis. Enfin, les deux Chefs d'Etat ont, à travers le communiqué conjoint, demandé à leurs gouvernements respectifs de veiller à la mise en œuvre rigoureuse, diligente et effective des recommandations issues de ce Conseil présidentiel.

FORCE DE LA CEDEAO EN GAMBIE

«La fin de la mission dépend du gouvernement gambien», selon le Président Macky Sall

La fin de la mission de la Force de la Cedeao dépend du gouvernement gambien.

C'est en substance la réponse donnée par le Chef de l'Etat, Macky Sall. «Si la Gam-

bie le veut, les militaires sénégalais retourneront à Karang sans attendre. Mais la décision revient au gouvernement de la Gambie encore une fois», a dit le Chef de l'Etat qui rappelle

que c'est la Cedeao qui a donné mandat à cette force d'assurer la sécurité en Gambie après les événements post-électorales qui se sont passés sous Yahya Jammeh.

MOBILITE

Institutionnaliser la journée de libre circulation des personnes et des biens

L'une des décisions majeures de la tenue du Conseil présidentiel sénégalo-gambien a été la prise par les deux Chefs d'Etat d'institutionnaliser la Journée de la libre circulation des personnes et des biens de la Sénagambie.

Cette journée sera organisée annuellement et à tour de rôle par les deux pays. En outre, il a été décidé la mise en place, dans les meilleurs délais, d'un Observatoire des pratiques anormales. La structure aura pour mission de

prendre des mesures pour échanger des informations dans le but de résoudre les problèmes qui touchent les deux pays. Notamment dans les domaines relatifs à l'importation, à l'exportation, à la réexportation et au transit.

CHANCELLERIE DU SENEGAL EN GAMBIE

Le Chef de l'Etat a posé la première pierre



Le Président Macky Sall, a procédé, hier, dans l'après-midi, à la pose de la première pierre de la future chancellerie du Sénégal en Gambie. L'édifice sera construit sur un espace de 3.000 m² et sera composé essentiellement des bureaux du personnel de la chancellerie et de la résidence de l'ambassadeur. L'infrastructure est prévue à Fajara, en bordure de mer. Toutefois, il estime que la construction de cette chancellerie en Gambie fait partie d'un programme de construction de chancelleries déjà entamé dans les pays de la sous-région tel que la Mauritanie, le Mali, etc. Ensuite ce sera au tour de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert.

LE PRESIDENT ADAMA BARROW

«Le jugement de Yahya Jammeh est obligatoire»



Face à la presse hier, au terme de la tenue de la première session du Conseil présidentiel sénégalo-gambien, le Président Adama Barrow a estimé que le jugement de son prédécesseur est «obligatoire». Il a rappelé d'ailleurs qu'une commission a même été installée afin de produire «un bon document d'accusation». Car, selon lui, il faut des preuves avant d'avancer quoi que ce soit. Toutefois, le

Président Adama Barrow précise qu'au-delà de Yahya Jammeh, toute autre personne qui sera accusée de crime, de trafic ou de violation durant les 22 ans de règne de Jammeh sera traduite devant les tribunaux. Yahya Jammeh a quitté la Gambie le 21 janvier 2017 après avoir perdu la présidentielle de décembre 2016. Depuis lors, il s'est réfugié en Guinée Equatoriale.

RENCONTRE AVEC LA COMMUNAUTE SENEGALAISE

28,5 millions de FCfa pour la création d'une mutuelle de santé



Durant son séjour en Gambie, le Chef de l'Etat, Macky Sall, a rencontré la forte communauté sénégalaise qui vit dans ce pays. Au total, 200 associations sénégalaises composées de groupements féminins, de structures de jeunes et de responsables politiques ont assisté à cette rencontre qui s'est tenue au Coco Ocean Beach, résidence où logeait le Chef de l'Etat et sa délégation. Une occasion saisie par les ressortissants sénégalais pour soulever les difficultés qu'ils vivent au quotidien notamment en matière d'éducation, de

transport et de santé principalement. Sensible à leur requête, le Chef de l'Etat leur a offert 28,5 millions de FCfa, soit 50.000 dollars. Une somme destinée à la mise sur pied d'une mutuelle de santé au profit de ses membres. Ladite somme a été remise à l'ambassadeur du Sénégal à Banjul, Saliou Ndiaye. Toujours en réponse aux sollicitations des Sénégalais vivant en Gambie, le Chef de l'Etat a annoncé la création, par la société nationale de transport Dakar Dem Dikk, d'une ligne devant relier Dakar à Banjul.

SEMAINE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Le comité d'organisation de l'édition 2018 installé



Retour aux sources. La relance de la semaine nationale de la jeunesse, dont l'édition de cette année débute le 31 mars, confirme la volonté du gouvernement d'offrir aux jeunes «un cadre d'expression de talents, un lieu d'échange et de partage des valeurs qui fondent la République» et affirmer, après celle de 2015, «leur appartenance en une seule et unique Nation».

Le Président Macky Sall lancera officiellement la semaine à Pikine au stade Alassane Djigo. Près de 1.050 jeunes issus des 14 régions se réuniront ainsi à Dakar autour du thème «La citoyenneté des jeunes pour un Sénégal émergent». En installant, hier, au siège de son ministère, le comité national de préparation et d'organisation, Pape Gorgui Ndong a indiqué que cette initiative est une suite logique du calendrier, après la célébration des semaines départementales en 2016 et régionales de 2017 et qu'elle procède de la volonté du Chef de l'Etat. Il s'agira, à travers diverses activités de jeunesse, «de promouvoir la créativité, de raffermir les liens entre jeunes et de dé-

velopper leur sens civique et patriotique», a déclaré le ministre de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du volontariat.

Tradition bien sénégalaise, établie depuis les années 70, sous le régime du Président Senghor, les semaines nationales de la Jeunesse ont servi, avec l'Uassu (sport scolaire) l'éclosion de plusieurs talents. A chaque fois, même si l'aspect ludique n'a pu manquer, d'autant que le volet artistique est l'un des plus importants du programme, une saine émulation y a toujours encadré la recherche de la performance. L'édition 2018 a pour but «de favoriser le développement des activités socio-éducatives, culturelles et artistiques ;

d'associer davantage les jeunes et les artistes à la vie de la Nation ; d'inculquer aux jeunes un esprit civique, patriotique et volontaire ; de sensibiliser les populations aux problèmes de la construction citoyenne ; d'encourager l'employabilité des jeunes», selon Pape Gorgui Ndong.

Toutes ces actions favorisent le renforcement du leadership de notre pays en matière de jeunesse, et contribuent à son épanouissement intégral et permettent d'inculquer davantage, chez le jeune, de certaines valeurs sociétales sénégalaises comme le sens de l'honneur, de la décence ou de la discipline, etc., a-t-il ajouté. Le Comité national de préparation et d'organisation de la Semaine nationale et son secrétariat permanent sont composés d'acteurs des différents ministères, institutions de la République, du Conseil national de la Jeunesse, des acteurs culturels et de diverses compétences.

Samboudian KAMARA

REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES

Les représentants de l'opposition absents des commissions

Une semaine après le démarrage de la révision exceptionnelle qui couvre la période du 1er mars au 23 avril 2018, il est noté l'absence notoire des représentants des partis politiques, particulièrement ceux de l'Opposition, dans les différentes commissions mises en place à cet effet.

La révision exceptionnelle des listes électorales décrétée par le Chef de l'Etat et qui couvre la période allant du 1er mars courant au 30 avril 2018 démarre timidement sur l'ensemble du territoire national. En effet, une semaine après le démarrage des opérations, ce n'est pas encore le grand rush des citoyens sénégalais (civils, militaires ou paramilitaires) souhaitant se faire enrôler dans les registres d'inscription sur les listes électorales en perspective de la Présidentielle du 24 février 2019. Ce, malgré toute la campagne de communication initiée et relative à la mise en place, par l'autorité des commissions admi-

nistratives chargées des opérations classiques (dépôt, inscription sur les listes électorales, modification et /ou changement des données électorales) dans les communes de l'intérieur du pays et des commissions spéciales installées dans les préfectures, les sous-préfectures et les représentations diplomatiques ou consulaires. Pis, les partis politiques, notamment ceux de l'Opposition, pourtant intéressés au premier chef, brillent jusqu'ici par leur absence. Pendant que certains présidents de commissions interpellés sur cette situation ne se l'expliquent pas, d'autres estiment que tous les partis politiques

organisés ont une parfaite maîtrise du Code électoral, particulièrement la composition des commissions de révision ordinaire et/ou extraordinaires des listes électorales.

Certains présidents pensent que la chaise vide de l'opposition pourrait être en relation avec la posture radicale de cette partie des adversaires du régime qui a opté pour le boycott des travaux du cadre de concertations sur le processus électoral et qui ne reconnaît pas les conclusions qui en sont issues. Pour relancer les opérations et inverser la tendance actuelle, l'administration territoriale (gouverneurs, préfets et sous-préfets), sur le plan local, est en train de dérouler toute une campagne médiatique de sensibilisation à l'attention des citoyens et des responsables politiques locaux.

Mamadou Lamine DIEYE

SOUTIEN AU CHEF DE L'ETAT

Serigne Modou Kara Mbacké s'engage

Le guide religieux, Serigne Modou Kara, a lancé, hier, à la Place du Souvenir, le «Tollou Alarba» pour accompagner les couches démunies à travers l'agriculture. Il a saisi l'occasion pour annoncer son soutien au Président de la République, Macky Sall.

Serigne Modou Kara a manifesté, hier, son soutien au Président de la République, Macky Sall. «Je vous annonce mon soutien personnel, et je dis bien personnel au Président de la République Macky Sall», a souligné le leader du Parti de la vérité pour le développement (Pvd). Il s'exprimait lors du lancement d'un concept dénommé «Tollou Alarba» à la Place du Souvenir. Toutefois, le guide religieux a promis de saisir ses alliés avant d'engager sa coalition dans son soutien au chef de l'Etat. «J'en discuterai avec les membres de ma coalition que j'ai baptisée la coalition du siècle, de manière élargie pour voir s'ils me le concèdent», a dit Serigne Modou Kara.

La cérémonie de lancement s'est tenue en présence du ministre d'Etat, Marième Badiane, du ministre de la Santé, Abdoulaye Diouf Sarr, et Mme Anta Sarr Diacko déléguée à la solidarité. «Nous sommes réunis aujourd'hui pour procéder au lancement solennel du concept Tollou Alarba. Ce concept consiste à rétribuer notre production agricole sous forme de dons», a souligné le leader du Pvd.

Serigne Modou kara a dit qu'il a bénédiction du khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké. Selon lui, le guide religieux a donné d'importants hectares pour accompagner l'initiative. «Nous entendons faire de Tollou Alarba un modèle émergent de développement du-



table. Ce vaste projet innovant a comme objectif d'améliorer les conditions de vie des sénégalais. Notre premier objectif est de bien vous servir, de nous occuper de votre bien-être. Nous allons, ensemble, établir les valeurs qui sous-tendront nos gestes et nos actions pour faciliter l'essor de l'agriculture, afin de créer une société plus autonome», a-t-il explicité.

Selon le guide religieux, ce concept, au-delà des actions de bienfaisance, contribue, de manière significative, à l'auto-emploi des jeunes et des femmes. «C'est ainsi que je me sens réjoui de voir, dans cette assemblée, la présence de 313 cheikhs, qui revêtent toute la dimension et l'engagement de la communauté mouride à nos heureuses et belles initiatives dont l'inspirateur et l'instigateur est Serigne Touba Khadimou Rassoul», a-t-il confié.

Amadou DIOP

UNION POUR LE RENOUVEAU DEMOCRATIQUE

Des jeunes promus aux postes de responsabilité

L'Union du renouveau démocratique (Urd) a procédé à des nominations aux postes qui restaient à pourvoir. Beaucoup de jeunes du parti dirigé par Diégane Sène en ont profité pour prendre des postes de responsabilité.

La Direction politique exécutive (Dpe) de l'Union pour le renouveau démocratique (Urd), s'est réunie le vendredi 09 mars 2018, sous la présidence du Secrétaire général dudit parti, Diégane Sène. Lors de cette rencontre, les propositions de la commission chargée de pourvoir certains postes laissés vacants ont été à l'ordre du jour. D'après le communiqué de l'Urd, la Dpe a pris plusieurs décisions portant beaucoup de jeunes à des postes de responsabilité dans le parti. Ainsi, Vieux Malang Cissé, secrétaire chargé de la liaison avec les jeunes, devient Secrétaire chargé de la vie des fédérations ; Mbaye Sène, membre du bureau national des jeunes de l'Urd, devient secrétaire chargé de la mobilisation et de l'organisation du parti ; Assane

Sow, secrétaire général de la Convention des jeunes du renouveau démocratique (Jrd) de Thiès, devient secrétaire en charge de l'administration et de la permanence du parti. Il est assisté des jeunes comme François Malick Diouf, professeur à l'Ucad, et Mamadou Lamine Sène, membre également de la Jrd et responsable à Pikine. Toujours soucieuse de faire la promotion des jeunes, le communiqué indique que la Dpe a désigné le journaliste, Badara Pouye, secrétaire à la communication et porte-parole du parti.

La Dpe de l'Urd a, enfin, pourvu les postes vacants de Secrétaires généraux adjoints en désignant Oumar Seck de Dakar, Dr Fatou Gassama, présidente du Mouvement national des femmes de l'Urd et Amadou Assete Sow, maire de la commune de Déaly et Secrétaire général de la fédération départementale de Linguère, comme Secrétaires généraux adjoints, sans ordre de préséance.

Oumar KANDE

PRE-ELIMINATION DU PALUDISME AU NORD ET AU CENTRE DU PAYS

Un financement de plus de 16 milliards de FCfa de la Bid

En marge du lancement du Projet d'appui pour la pré-élimination du paludisme au nord et au centre du pays, tenu le 13 mars 2018, le Sénégal a bénéficié d'un financement de 32 millions de dollars, soit environ 16 milliards de FCfa. Avec ce programme, le Sénégal vise la pré-élimination du paludisme en 2020 et l'élimination en 2030.



Pour la-pré élimination du paludisme au nord et au centre du pays, la Banque islamique de développement (Bid) a accordé au Sénégal un financement de 32 millions de dollars, environ 16 milliards de FCfa. L'officialisation de ce financement a été faite, le 13 mars 2018, lors de la cérémonie de lancement du Projet d'appui à la prévention et à la pré-élimination du paludisme au Sénégal.

Ce financement permettra d'accentuer la lutte pour la pré-élimination du paludisme dans les zones nord et centre du pays à l'horizon 2020 et pour l'élimination complète de cette maladie d'ici à 2030. Le projet concerne les régions de Matam, Saint-Louis, Louga, Diourbel, Thiès et Fatick pour une population de 3 987 786 d'habitants sur 25 districts sanitaires.

Selon le coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme, Dr Doudou Sène, un long chemin a été parcouru depuis la création du Pnlp en 1955. En 2015, une baisse de plus de 65% des cas a été observée et de plus de 70 % des

décès dus au paludisme par rapport à l'année 2000. Entre 2009 et 2015 la prévalence parasitaire est passée de 3 à 1,2%. Poursuivant, il a informé que dans la zone nord, le ratio est de 5 cas de paludisme pour 1000 habitants. Le taux de mortalité est ainsi passé de 3,26 à 1,75 % en 2017 à cause d'une couverture universelle en moustiquaires. Cela fait que la zone nord est, pour l'essentiel, au vert avec une situation de pré-élimination, tout le contraire de la zone sud où des décès liés au paludisme sont encore notés.

Pour cela, Dr Sène est d'avis que le financement vient à son heure. « Il faut intensifier la lutte pour l'élimination. Il faut plus de ressources, car plus on s'approche de l'élimination, plus on a besoin de financements. Il faut combler le gap financier et programmatique », explique le coordonnateur du Pnlp. Il poursuit que les domaines d'intervention du projet seront accentués autour du renforcement de la lutte antivectorielle avec la distribution des moustiquaires, le renforce-

ment de la surveillance et de la riposte, la sensibilisation, etc.

Le représentant de la Bid, Dr Larbi Neffati, indique que leur banque fait de l'amélioration de la santé des pays membres un objectif à l'horizon 2020. Il rappelle que, dans ce sens, la Bid a mis en place un programme de développement en Afrique pour aider les pays à lutter contre les maladies transmissibles. Dr Neffati précise que les 30 % de ce troisième financement au Sénégal sont sous forme de subvention avec une partie sous forme de don de la part de la Fondation Bill et Melinda Gates et une autre sous forme de financement.

Le secrétaire général du ministère de la Santé et de l'Action sociale, Alassane Mbengue, se félicite de ce financement de la Bid qui est auprès du Sénégal depuis plus de 40 ans et y a injecté 1.750 milliards de FCfa. A son avis, le nouveau Plan national stratégique de lutte contre le paludisme 2016-2020 s'est résolument inscrit dans l'élimination de cette pathologie.

Oumar KANDE

SESSION D'ORIENTATION A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Plaidoyer pour plus de financements à la santé de la reproduction des jeunes

En partenariat avec les Commissions santé et éducation de l'Assemblée nationale, l'Association sénégalaise pour le bien-être familial (Asbef) a organisé, le 13 mars 2018, une session d'orientation pour une meilleure allocation des ressources dédiées à la Santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (Sraj).

« Notre travail consistera à faire voter, dans les budgets, des crédits alloués à la santé. Quand je prends l'exemple du Sida, il y a quelques années, nous avons beaucoup travaillé avec le Conseil national de lutte contre le Sida, l'Alliance nationale contre le Sida (Ancs), etc. Le résultat est palpable. Dans les budgets que nous votons, nous avons convaincu, par notre plaidoyer, l'exécutif à inscrire des volets dédiés à la santé ». Cette déclaration d'Aimé Assine, président de la Commission éducation de l'Assemblée nationale, montre que les financements accordés à l'Association sénégalaise pour le bien-être familial (Asbef) et d'autres organismes qui luttent contre les grossesses précoces peuvent être toujours revus à la hausse. C'est tout le sens du Projet pour l'éradication des grossesses en milieu scolaire au Sénégal (Pegmiss) d'un coût de 63 millions de FCfa intervenant au niveau de 30 écoles de Kolda, Fatick et Pikine-Guédiawaye pour la période 2016-2018.

Le président Assine souligne que 140 cas de grossesses ont été enregistrés au Sénégal en 2010. « Ce taux n'est pas négligeable. Si cela continue, c'est une catastrophe », alerte-t-il.

Le député révèle que les régions où le fléau reste palpable sont Sédhiou, Kolda, Fatick, Vélingara, Ziguinchor et Kédougou.

La présidente de l'Asbef, Dr Marie Louise Corrêa, axe son plaidoyer sur l'importance des autorités à reconnaître leur association comme une structure d'utilité publique. « Cela pourra nous permettre d'avoir des subventions. Depuis 40 ans, nous courrons après cette reconnaissance », fait-elle savoir. De son côté, Dr Ndèye Seune Niang, directrice pays de « Planned parenthood global (Pp global), souligne « l'intérêt de briser le tabou », car il y a « beaucoup de stigmatisation et d'auto stigmatisation », sans compter « l'accessibilité financière qui pose problème ». « Nous voudrions sensibiliser les honorables députés pour que les financements soient revus à la hausse. Nous nous engageons de notre mieux pour renforcer les services de l'Asbef en élargissant nos activités », affirme-t-elle. Sur ces questions, le député Aimé Assine rassure : « Vous pouvez compter sur les parlementaires pour porter ce plaidoyer qui n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Nous allons ensemble élaborer des stratégies ».

Serigne Mansour Sy CISSE

MASTER TRADUCTION ET INTERPRETARIAT

17 étudiants de l'Ugb ont reçu leur parchemin

« Enseigner, traduire, interpréter en langues nationales, un atout pour le développement durable endogène en Afrique ». Tel a été l'intitulé de la leçon inaugurale prononcée par le linguiste Moussa Daff lors de la graduation des 17 étudiants du Master traduction et interprétation de conférences.

Les 17 étudiants de la première promotion (2015-2017) du Master de traduction et d'interprétation de conférences (Matic) de l'Université Gaston Berger (Ugb) de Saint-Louis ont reçu leurs diplômes. C'était en présence des autorités universitaires, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de différents acteurs de la profession d'interprète de conférences et de traducteurs.

D'emblée, Dr Aly Sambou, coordonnateur du Matic, est revenu sur la bonne tenue de cette formation, « malgré quelques difficultés surmontées ». Il a, en outre, avoué que tous les candidats de cette cohorte ont été admis à l'issue de cette formation, jaugée par un jury de haute qualité. Aux récipiendaires, Dr Sambou a conseillé « exigence, rigueur et humilité ; des vertus à avoir en bandeouillère pour réussir dans ce métier ».

La rencontre a été une occasion pour le Pr Baydallaye Kâne, recteur de l'Ugb, de rappeler les politiques entreprises pour se diversifier et offrir, du coup, des for-

mations de qualité aux étudiants et autres professionnels. C'est dans ce cadre qu'il a évoqué l'option prise, depuis 2010, afin de mettre en place des filières professionnelles, pour une adéquation formation et emploi. Cette option a permis, outre la sortie, il y a quelques jours, de la première promotion d'ingénieurs en Génie électromécanique, de fournir, aujourd'hui, 17 diplômés en Matic avec des récipiendaires qui sont « des interprètes de haut niveau, spécialisés dans la traduction et capables de communiquer de façon fidèle et fluide ».

Des médiateurs linguistiques de haut niveau

La marraine, Mme Martine Azubuike, cheffe du Service français de traduction aux Nations unies a, depuis New York, salué la pertinence de cette formation tout en rappelant le rôle que les Sénégalais ont, dans le passé, joué dans ce service. Elle s'est également réjouie de la qualité des deux pensionnaires de cette formation qui sont aux Nations unies «



Pr Moussa Daff, linguiste, a présenté la leçon inaugurale.

et donnent entièrement satisfaction ; ce qui fait que leur contrat est souvent renouvelé ».

Le parrain, Malick Sy, ancien interprète aux Nations unies et à l'Oua, dans un discours instructif, a rappelé aux récipiendaires « la nécessité de la rigueur, de l'éthique et de la solidarité dans l'exercice

de leur métier ». Le Pr Moussa Daff, linguiste, a présenté la leçon inaugurale sur le thème « Enseigner, traduire, interpréter en langues nationales, un atout pour le développement durable endogène en Afrique ». Dans son propos, il a été question de la nécessité de nous appuyer sur nos langues nationales pour un certain développement.

Au nom du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Mary Teuw Niane, le Pr Olivier Sagna, directeur des Etudes et de la Coopération à la Direction de l'Enseignement supérieur, a salué les efforts de l'Ugb et l'appui des partenaires pour la réussite de ce Master.

Il a dit sa satisfaction concernant la mobilité des étudiants, avec des stages faits à l'international, tout en rappelant la nécessité de valoriser nos langues nationales.

Ndiro Sow, le directeur de l'Ufr des Lettres et Sciences humaines de l'Ugb, s'est dit heureux de voir avec ces sortants des médiateurs linguistiques de haut niveau, prêts à jouer un rôle de pont entre plusieurs langues-cultures différentes pour faciliter la transmission et la vulgarisation des savoirs.

Amadou Maguette NDAW

TOURISME DE SANTE DANS LE MONDE

Les recettes estimées à 100 milliards de dollars par an



Michel Julian de l'Omt.

Administrateur auprès du Programme sur les statistiques, tendances et politiques de l'Organisation mondiale du tourisme (Omt), Michel Julian a souligné l'importance du tourisme médical qui génère quelque 100 milliards de dollars de recettes.

Aliou KANDÉ (Envoyé spécial à Tunis)

« Le tourisme médical dans le monde ». C'est autour de ce thème que Michel Julian, administrateur auprès du Programme sur les statistiques, tendances et politiques de l'Organisation mondiale du tourisme (Omt), a axé sa communication. C'était lors de l'ouverture de la cinquième édition du Salon Tunisia health expo (7 au 10 mars 2018). Selon M. Julian, le tourisme de santé connaît une croissance rapide avec des recettes atteignant quelque 100 milliards de dollars par an. « Le tourisme de

santé englobe le tourisme médical et le tourisme du bien-être. Il génère quelque 100 milliards de dollars par an dans le monde. Il ne cesse de croître », a-t-il révélé. L'expert de l'Omt a précisé que des pays comme les Usa, la France, la Turquie, etc., arrivent en tête en termes de recettes, non sans ajouter que la Tunisie fait également des progrès.

Michel Julian a aussi affirmé que ce secteur qui croît à une vitesse rapide n'est pas bien connu. Car, a-t-il souligné, les données

tout comme les définitions sur le tourisme médical sont limitées. Selon lui, il y a un potentiel énorme, mais il serait important de connaître les spécificités. Aussi, a-t-il jugé que les infrastructures, les ressources humaines, la sûreté, la sécurité et la certification sont des facteurs importants pour qu'un pays soit une destination de santé. De l'avis de M. Julian, dans le cadre du tourisme de santé, il faut des infrastructures de qualité.

L'administrateur de l'Omt a ainsi recommandé une étroite collaboration entre les différents acteurs pour la performance du tourisme de santé. Car le secteur médical doit, d'après lui, s'inspirer sur le tourisme surtout en matière d'accueil des patients.

PRATIQUE DE LA THALASSOTHERAPIE

La Tunisie occupe la deuxième place au niveau mondial

Grâce aux stations thermales et aux centres de thalassothérapie dont elle dispose, la Tunisie s'est positionnée comme un pays leader dans le domaine de l'hydrothérapie médicalisée. Cette déclaration est de Rzig Oueslati, directeur général de l'Office national du thermalisme (Onth). Il animait une conférence sur l'hydrothérapie en Tunisie dans le cadre de la cin-

quième édition du Salon Tunisia health expo. « La thalassothérapie est l'utilisation thérapeutique, dans un site marin privilégié, à des fins préventives ou curatives et sous surveillance médicale, des éléments marins, tels que l'air marin, les algues, les sédiments et l'eau de mer ayant les mêmes caractéristiques que l'eau du large », a précisé l'Onth dans un document

remis à la presse. « Avec près d'une soixantaine de centres de thalassothérapie et autant de sources thermales, des hôtels haut de gamme et des paysages naturels exceptionnels, la Tunisie est une destination privilégiée pour la santé et le bien-être », a souligné le directeur général de l'Onth. « Selon les sources documentaires officielles, chaque année, ce sont près de

150 mille curistes qui fréquentent les centres de thalassothérapie du pays.

Ce qui permet à la Tunisie d'occuper le deuxième rang mondial après la France. Le cœur de la clientèle est massivement constitué d'Européens (Français, Belges et Suisses, Russes) », lit-on dans le document. Ces centres, précise-t-on, totalisent 1.496 cabines de soins offrant une capacité de traitement à 4.909 curistes par jour.

M. Oueslati a déclaré que la Tunisie est l'un des rares pays à disposer d'une législation spécifique sur la thalassothérapie

qui fixe des critères stricts de conception et de gestion des centres. En effet, a-t-il expliqué, en matière de compétences professionnelles, cette législation impose la présence permanente d'un médecin dans l'équipe de direction ainsi que d'un infirmier, d'un hygiéniste et de deux kinésithérapeutes au minimum par établissement. Rzig Oueslati a rappelé que le premier établissement de thalassothérapie de Tunisie a ouvert en 1994 et le pays compte, aujourd'hui, environ 60 centres répartis sur les 1.200 kilomètres de côtes.

A.KANDE (Envoyé spécial)

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DE MEDECINE DE PHARMACIE ET D'ODONTOLOGIE

Tél. : (221) 33 865 23 41 - Fax : (221) 33 825 29 52 - BP 5005

Service du Personnel

APPEL A CANDIDATURES

La faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie lance un appel à candidatures pour le recrutement

- ☛ D'un Chauffeur ;
- ☛ De six (06) Secrétaires de Direction ;
- ☛ D'un Comptable ;
- ☛ D'un Electricien ;
- ☛ D'un Bibliothécaire.
- ☛ D'un Secrétaire d'Administration Universitaire
- ☛ D'un Technicien Supérieur en Analyses biologiques

Profil du Chauffeur :

Avoir un permis de conduire catégorie D ;
Avoir des connaissances en mécanique auto ;
Avoir une expérience de deux (02) ans dans le domaine de la conduite ;

Profil de la Secrétaire de Direction :

Avoir le Baccalauréat et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ;
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans à un poste similaire ;

Profil du Comptable :

Avoir le Niveau de Licence en Comptabilité et Finances ;
Avoir le Baccalauréat ;
Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la comptabilité publique ;
Maîtriser les logiciels de comptabilité (Sage et Oracle les 2 deus souhaités) ;
Maîtriser les outils bureautiques classiques surtout de Microsoft Excel ;
Avoir une connaissance de la gestion sociale des ressources humaines (paye, cotisations, congés...);
Etre Rigoureux et organisé pour le respect des échéances et des procédures ;

Profil de l'Electricien :

Avoir le Diplôme Brevet de Technicien Supérieur en Electricité ;
Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'électricité

Profil du Bibliothécaire :

Avoir le Baccalauréat ;
Avoir le diplôme du 1er cycle délivré par une école de Bibliothèque
Avoir une maîtrise des outils bureautiques ;
Avoir une connaissance de la classification NLM, du thésaurus MESH ;
Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans une bibliothèque ;

Profil du Secrétaire d'Administration Universitaire :

Avoir le Baccalauréat ;
Avoir une maîtrise des outils bureautiques ;
Avoir une expérience avérée dans le domaine de la gestion administrative ;

Profil du Technicien Supérieur en Analyses biologiques :

Etre titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur de Biologie ;
Avoir pratiqué des techniques de Bactériologie ;
Avoir une expérience professionnelle d'une année prouvée par une attestation officielle ;

Pièces à fournir :

Une lettre de motivation datée et signée, adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie ;
Un Curriculum Vitae ;
Les copies certifiées conformes des diplômes, attestations et certificats ;
Un Certificat de nationalité sénégalaise ;
Une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité ;
Un Casier judiciaire de moins de 3 mois.

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont à déposer au bureau du courrier de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie jusqu'au Samedi 14 avril 2018 à 12 heures.

Le Doyen
Professeur Amadou DIOUF

UNIVERSITE GASTON BERGER

Les étudiants bloquent la circulation pour exiger le paiement des bourses

Le campus social et pédagogique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis a connu, hier, une ambiance inhabituelle du fait d'un mouvement d'humeur des jeunes pensionnaires de Sanar. Les étudiants ont manifesté bruyamment leur colère en bloquant la circulation sur la route nationale n°2 à l'aide de barricades faites de branches d'arbres.

Ils veulent ainsi attirer l'attention du gouvernement sur l'urgence de mettre en place les cartes Gab qu'ils avaient réclamées et qui pourraient leur permettre de percevoir, dans de bonnes conditions, leurs allocations. Après avoir tenu une assemblée générale au sein du campus, ils se sont adressés à la presse pour déplorer les lenteurs administratives notées dans les opérations de paiement des bourses.

Par la voix de Jeanne Gomis, présidente de séance de la Coor-

dination des étudiants de l'Ugb, les manifestants ont invité les pouvoirs publics à aider les étudiants de l'Ugb à accéder, dans les plus brefs délais, aux codes de retrait des cartes Gab. Jeanne Gomis a précisé que des milliers d'étudiants de Saint-Louis font la navette, depuis le 5 mars dernier, entre le campus et les institutions financières dans l'espoir de percevoir leurs allocations, mais en vain.

Auparavant, des échauffourées entre les forces de l'ordre et ces étudiants ont été notées au sein du campus. Les gendarmes ont été obligés d'utiliser des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. Cependant, des sources proches de la Direction de la communication et du marketing de l'Ugb ont laissé entendre que ces lenteurs administratives ne sont pas notées au niveau des services du rectorat et du Crous.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

Pourquoi un pays comme le Sénégal doit-il s'endetter pour... ?

Par
Elhadji Daniel SO,

Président
d'En Mouvement !
Défar Sénégal
Ensemble, Construisons
le Sénégal !
Email :
Eldasso@yahoo.fr

«Toutes les nations sont endettées, la dette étant une constante de n'importe quelle économie»

Business Insider France

Lors de la conférence de publication de la 5^{ème} Revue de l'Ispe (Instrument de soutien à la politique économique) sur la situation économique de notre pays à la suite de la mission de contrôle, du 7 au 19 septembre 2017, la délégation du Fmi (Fond monétaire international), après avoir loué le respect des objectifs quantitatifs pour fin juin 2017 et s'être félicitée « de l'engagement des autorités à prendre des mesures pour éliminer les besoins d'emprunt supplémentaires au-delà du déficit budgétaire », a, comme du reste on l'attendait d'elle, relevé un certain nombre d'inquiétudes sur « l'accroissement de la dette relativement rapide ces dernières années et le service de la dette, c'est-à-dire le ratio des paiements de la dette sur les revenus de l'Etat, est passé de 24% en 2014 à près de 30% pour 2017 ». Attitude, plus que normale pour qui connaît l'influence de la dette sur l'équilibre des comptes publics ainsi que les enjeux économiques qui vont avec, de part et d'autre. Ce qui a été confirmé au cours de la cérémonie de présentation du rapport sur les perspectives régionales en Afrique subsaharienne, tenue à Dakar le 30 octobre 2017 et devant reposer exclusivement sur l'ajustement budgétaire et la diversification économique.

Depuis, des amateurs aux spécialistes en la matière en passant par les politiques que nous sommes, tout le monde essaie d'y mettre du sien. Même l'ancien président, Maître Abdoulaye WADE, qui, malgré son statut et le lieu inconcevable (Touba), ne s'est pas privé de ses diatribes légendaires d'opposant. D'aucuns vont même jusqu'à « crier au scandale » ; alors que, comme disait le grand spécialiste des finances publiques à l'Institut Montaigne, Charles

Nicolas « *Un pays, c'est comme une famille ou une entreprise. Quand il ne gagne pas assez pour financer ses dépenses, il emprunte de l'argent* ». Juste pour dire qu'à l'ère de la mondialisation où nous sommes, la dette est devenue inhérente à notre propre évolution voire « existence » pour certains. Regardons de près, les choses en face avec nos biens personnels qui sont pour la plupart pour ne pas dire totalement sous emprunts (véhicule, maison, matériels, entreprises etc...). Pour autant, cela ne fait pas de nous des agonisants, même si, reconnaissons-le, cette vie là est souvent menée de débauche. Life goes on !*. D'ailleurs, nul ne pourrait contester qu'une dette n'est jamais mauvaise en soi, surtout, lorsqu'on emprunte pour financer des investissements en infrastructures et dans les services publics, notamment en éducation et dans les autres secteurs vitaux de base. **En outre, l'existence d'infrastructures diversifiées et modernes (routes, transports en commun, aéroports, énergie, eau, établissements de santé et d'éducation, réseaux de communication, etc.) constitue assurément l'un des déterminants importants de l'activité économique et favorise parallèlement la cohésion sociale, la santé au sein de la population et une augmentation du capital humain.** De surcroît, il est également du rôle de l'État de stimuler l'activité économique, à chaque fois que de besoin, à partir des composantes du Produit intérieur brut (Pib) figurant dans la formule suivante :

Produit intérieur brut (Pib) = C + G + I + (X - M) ;

(C) signifiant Consommation, G=Dépenses, I=Investissements, X=Exportations et M=Importations.

En guise d'exemple, « lorsqu'un gouvernement désire stimuler l'activité économique, il doit influencer à la hausse une ou plusieurs composantes du PIB. Ainsi, il pourra lui-même augmenter ses dépenses (G) et ses investissements (I), ou encore, il pourra agir afin de favoriser une hausse de la consommation (C), de l'investissement nettes (les exportations moins les importations X - M). »

La seule complexité d'un tel exercice réside dans le fait que

la stimulation d'une composante peut en pénaliser une autre ; par exemple, pour financer des investissements publics, le gouvernement doit s'endetter ou au pire augmenter les impôts et taxes ; ce qui vient réduire, de facto, en partie la capacité des ménages de consommer ou des entreprises d'investir. **Ainsi, dès lors qu'investir pour un État suppose une projection dans le long terme, un amalgame est habituellement orchestré dans l'esprit de personnes mal intentionnées qui n'hésitent pas à affirmer sans retenue, aucune que, la dette, en elle-même, engendrée par cet investissement représenterait une catastrophe pour les générations futures.** Or, selon plusieurs spécialistes des Finances publiques comme

l'économiste Alain Cohen, Enseignant-chercheur à l'université Paris-XI en France, une dette accumulée donne forcément lieu au paiement d'intérêts ; d'où un transfert, de fait de ressources au sein d'une même génération, de l'ensemble des contribuables vers les détenteurs de la dette publique. Cette logique est souvent considérée par certains comme un lourd fardeau et naturellement une source de revenus pour d'autres. Ainsi, de façon inévitable, les générations suivantes héritent de la même situation et ne sont pas plus lésées que les précédentes. De l'autre côté, si on se limitait à financer une dépense par le déficit qui ne bénéficie qu'à la génération actuelle, cela porterait automatiquement préjudice à la prochaine génération de contribuables. En revanche, le financement par la dette de dépenses, de nature à soutenir la croissance et, par conséquent, le niveau de vie des générations futures, renforcerait l'équité entre générations. Pourvu que cette dite croissance ne soit pas dérisoire, afin d'éviter aux générations futures de perdre la liberté de recourir à une dette supplémentaire et de leur permettre de profiter d'un éventuel surcroît qu'apporteraient ces investissements. Etc...Etc... In fine, « c'est plus la nature des dépenses publiques que la réduction de la dette qui devrait occuper actuellement nos esprits » prodigue l'économiste précité.

Face à une telle situation, le questionnement fondamental qu'il faudrait plutôt se poser est de savoir si la

dette, en elle-même devenait la règle d'or pour permettre un pays comme le Sénégal de sortir de l'ornière du sous-développement ? Si oui, comment doit-il s'endetter ? Avant d'en arriver au niveau d'endettement actuel de notre pays, un rappel historique de la dette publique s'avère plus que nécessaire.

Né au Moyen Âge, en Italie, plus précisément à Venise et Gênes, le Système de crédit public (avec les dettes publiques des États) permettait, tout au début, aux grandes puissances de s'approprier, sournoisement qu'auparavant, les richesses des colonies avant de subir une internationalisation progressive. La méthode consistait pour les grandes puissances capitalistes européennes particulièrement, à avoir, vaille que vaille, par un stratagème huilé d'octroiement millimétré de la dette publique extérieure, mainmise totale sur les ressources directes de, non seulement des États dits pauvres, mais aussi des autres États, considérés, à l'époque de moyennes puissances susceptibles de devenir grandes à l'instar de la Chine et de la Russie. On était déjà aux XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles ! C'est ainsi que, les Européens leur obligeaient à né-

gocier le remboursement des dettes en échange de concessions d'enclaves commerciales, de voies de chemins de fer ou encore d'installations portuaires entre autres. Par conséquent, indigné par cette nouvelle méthode de domination, l'éminent économiste pluridisciplinaire Karl MARX, parmi tant d'autres, dénonçait à travers son fameux livre intitulé « Le Capital », à quel point, « la dette publique, le système de crédit international et le pillage colonial des grandes puissances européennes, dès le Moyen âge, sont à l'origine de la naissance du capital industriel. » Pous-sant de fait, les petits États à s'endetter, de plus en plus, pour être et/ou rester dans l'air du temps. Le « IN »** d'aujourd'hui !

Après, prise de conscience d'une honteuse accumulation primitive des richesses doublée d'une sortie calamiteuse de crise économique, sans précédent, des années 30, les 44 nations dites « Les Alliées » d'antan, décidèrent d'unir leurs forces par l'organisation de la Grande conférence internationale de Bretton Woods dans le New Hampshire (États-Unis). Au bout de trois semaines de débats ardues entre les 730 dé-

► Suite en page 8



Un Peuple - Un But - Une Foi

Société de Gestion des Infrastructures Publiques
dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Nom du marché : N° C/SOGIP/001/2017

Dénomination : Sélection de cabinets d'architectes conseils ; Mission 2 : suivi architectural des travaux de construction d'un complexe sportif et d'une gare des gros porteurs.

Nombre d'offres reçues : quatre (04)

Nom et adresse de l'attributaire définitif : ARCHI ART Concept /Gibraltar 2, n°343 DAKAR

Montant de l'offre retenue : 123 500 000 FCFA TTC.

Date avis d'attribution provisoire : 21 juin 2017

Délai d'exécution : 12 mois

Fait à Dakar le 08 mars 2018

Le Directeur général

► Suite de la page 7

légués représentant les Etats, notamment celui opposant le grand économiste de renom, le britannique John Maynard Keynes et son protagoniste américain Harry Dexter White, elles créèrent le 22 juillet 1944 le Fonds Monétaire International (Fmi) et la Banque mondiale pour dessiner les grandes lignes d'un nouveau modèle de système financier international afin d'être d'une certaine façon, en mesure de contrôler l'économie mondiale à travers l'élaboration de Programmes d'ajustement structurel, visant principalement à réduire les budgets publics des États et de garantir le remboursement de la dette, qui leur tient vraiment à cœur. Et, nous voilà à la naissance officielle de ce qu'on peut appeler la Dette publique extérieure !

Vu que leur objectif commun était de mettre en place une meilleure organisation monétaire mondiale établie dans un cadre de coopération et de développement économiques permettant de rendre l'économie mondiale chaotique d'alors, plus stable et plus prospère, les deux institutions, bien qu'autonomes commencèrent véritablement à travailler conjointement en 1980. Afin d'assurer une coopération, sans empiètement dans certains domaines clés tel que la réduction de la charge de la dette, un concordat, fut donc signé en 1989 entre elles pour un partage équitable des responsabilités.

C'est dans cette optique que l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (Ppte) et l'Initiative d'Allègement de la Dette multilatérale (Iadm) ont été également mises en place pour, selon elles, aider les pays concernés à atteindre leurs objectifs de développement sans retomber dans la spirale du surendettement. Pour ce faire, les services des deux entités élaborent ensemble un Cadre de viabilité de la dette (Cvd) pour une analyse plus fiable de la dette qui permettrait de financer, en toute sécurité, des projets, aussi bien publics que privés, à destination des pays du tiers monde.

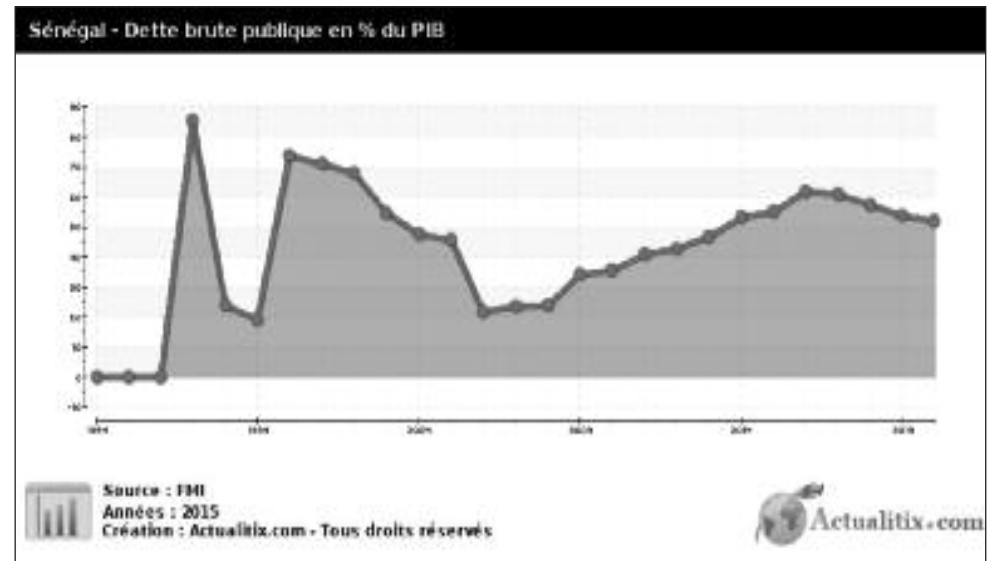
Néanmoins, la crédibilité de ce dit cadre est jusqu'à présent contestée par certains économistes qui pensent qu'en réalité, en empruntant, les pays en voie de développement vont, certes développer leurs infrastructures mais seront contraints d'accroître leurs productions liées aux exportations destinées essentiellement aux grandes puissances. Tout ceci, sous le contrôle des bourses étrangères à des cours préférentiels tout en modernisant davantage, à leurs propres frais, les industries servant de maillons de la chaîne "d'exploitation". Lorsqu'il s'est agi maintenant de garantir le remboursement comme convenu de leurs créances, le Fmi n'a eu à ménager aucun effort pour redorer le blason des pays membres demandeurs, en passe, selon lui d'insolvabilité, par la mise en place en 2005 d'un Instrument de soutien à la politique économique (Ispe), faisant office "gratuitement" de conseiller-financier. Plus de liberté d'action ou plus de restrictions ? En tout cas, les objectifs fixés dans les ISPE sont souvent issus des programmes antérieurs du Fmi et de la Banque mondiale. Dans ces conditions précises, ne sommes-nous pas revenus à la case de départ ? Nous avons tendance à dire OUI puisqu'en fin de compte avec ce système, nous constatons aisément qu'elles continuaient à maintenir les pays en voie de développement dans leur giron occidental, changeant juste de nom (Colonisation, Système de Crédit Public sous forme de troc inter États puis Institution financière internationale) par la suppression du pouvoir de leurs États et par le contrôle strict de leurs économies respectives. La preuve, il est de reconnaissance internationale que "la dette publique ne peut excéder 60 % du Pib, à moins qu'elle ne diminue suffisamment et ne s'approche de la valeur de référence à un rythme satisfaisant"; et pourtant, le rapport semestriel assez alarmiste du Fmi (Fiscal monitor) du 4 janvier 2017 faisait, comme à l'accoutumée état de l'ampleur de la dette de l'économie mondiale causée par la boulimie tendancielle des grandes puissances avec son montant record astronomique de 152.000 milliards de dollars soit plus du double (2,25) de la richesse mondiale.

À titre d'exemple, la dette publique du Japon, troisième puissance économique du monde pour le Pib nominal et la quatrième pour le Pib à parité de pouvoir d'achat a, selon l'Ocde, atteint son paroxysme à la fin de l'exercice 2016, clos fin mars avec un taux d'endettement frôlant les 250 % de son Pib ; compte non tenu des estimations amusantes de ses propres services financiers qui le fixent à 600 % du Pib d'ici à 2060 ! Ce qui n'a point valu à ce pays d'être inquiété encore moins attaqué par les marchés financiers. En plus, paradoxalement, comme suscité plus haut, il demeure le sixième pays importateur au monde. Waaw ! On dirait que le système était exclusivement conçu pour lui, tellement qu'il donne l'impression de ne recevoir que la "Carotte" sans se soucier du "Bâton". Idem, pour la plupart des autres grandes puissances économiques mondiales qui sont, au dessus de la barre des 60% en 2016. Ce sont les cas des Etats-Unis (105,8%), de l'Allemagne (71,70 %), du Royaume-Uni (89,4%), de la France (96,5%), du Brésil (89,4%), de l'Italie (132,7%) ou encore du Canada (98,8%), pour ne citer que ceux là. **Comme, pour ainsi dire que, "le seuil, en vérité, pour certains pays privilégiés, ne signifie pas grand chose ; c'est juste un accord politique et qu'il n'existerait pas de chiffre magique fixant l'alerte."** Sauf que, rares sont les pays en voie de développement qui osent, ne serait-ce que présager de dépasser le dit seuil édicté. Ce qui ne surprend guère car pour emprunter sur les marchés, il faut obligatoirement inspirer confiance et comme nous ne sommes pas aussi bien gâtés, nos sorts sont scellés en fonction de nos moyens. Vous me direz de comparer des comparables, pour la bonne et simple raison que, ces puissances sont désormais assez grandes pour se maintenir en développement et continuer à cotiser pour les autres, au regard de leurs Pib respectifs. Qu'à cela ne tienne car en matière de gestion des personnes (physiques et/ou morales), l'exemplarité doit toujours être de rigueur.

Pendant ce temps, un pays comme le Sénégal, avec une dette publique correspondant à 57,3% de son Pib évalué à 13 milliards de dollars en 2016, et qui n'a dépassé ce seuil qu'au sortir d'événements exceptionnels du

genre : la période de Programmes d'ajustement structurel (1985-1992) suivis de la dévaluation du FCFA en 1994 (85.20 % en 1997) ou encore l'avènement d'un nouveau régime (73,72% en 2000 réduit au fil du temps) ; reçoit habituellement les remontrances de ces dits organismes, si ce ne sont celles d'une frange de son opposition. Pour autant, il a toujours fait partie des bons élèves de la classe pour avoir même, à titre de rappel, été placé, contre son gré en état de faillite durant trois ans successifs, de 1994 à 1996, avec un taux de 0.00 % (manque de confiance et de crédibilité dû à la dévaluation du franc CFA, est passé par là).

Illustration par graphique.



Certains nous diront que voilà qui est plutôt rassurant puisque nous ne sommes pas les seuls à être au banc des accusés ; alors qu'ils oublient que l'indulgence de ces institutions, quasiment financées par les derniers de la classe, a des préférences pour le fond de celle-ci. **Autrement dit, la Banque mondiale et le Fmi ne jouent que leur rôle de "banquiers" qui s'inquiètent principalement pour leurs dûs avec le même procédé à savoir, plus le client est douteux, plus le créancier est exigeant.** Du coup, en cas de doute sur le remboursement périodique de ses créances, le Fmi instaure une politique d'austérité budgétaire sur l'ensemble des catégories de dépenses publiques des États concernés. Ceci, en parfaite connivence avec la Banque mondiale qui veille, quant à elle, aussi bien sur la composition que la bonne exécution de ces dernières ; exigeant ainsi à certains gouvernements (africains en général) de réduire brutalement tous les projets d'investissements notamment ceux concernant les infrastructures économiques et sociales et à d'autres (grandes puissances en particulier) de transférer les coûts des investissements dans les services sociaux de base (santé et éducation) auprès des usagers. Tout ceci, à une seule et unique condition, qu'il n'y ait pas de pays "OUTLAWS"*** à l'instar du Mozambique ou du Congo Brazzaville qui ont eu, par peur certainement d'astreintes, à dissimuler une grande partie de leurs dettes publiques respectives durant les deux dernières années.

Pour le cas du Sénégal, après s'être alarmée du déficit budgétaire estimé à 367 milliards de francs CFA (560 millions d'euros) en 2018, soit 3,5% du Pib, l'institution de Bretton Woods "appelle à réduire encore les exonérations fiscales, notamment celles à faible impact socio-économique, à intégrer les recettes parafiscales au budget et à évaluer tous les nouveaux projets d'investissements financés à l'intérieur du pays", tout en espérant que "Si ces mesures sont mises en oeuvre en 2018, elles devraient aider à réduire d'ici 10 ans le service de la dette au niveau de 2014."

A la lumière de toute cette instabilité, n'est-il pas temps de songer à la refonte intégrale du système plutôt que de passer à réviser le modèle de calcul du cadre d'évaluation de la viabilité de la dette ? Qui en est à sa quatrième révision, après celles de 2006, 2009 et 2012, sans que vraiment rien soit apporté de significatif.

Dans l'attente de nouvelles orientations, nous militons, à présent pour les 2 propositions suivantes :

- L'annulation totale de la dette des pays pauvres afin d'éviter le syndrome de 1995, lorsque les dettes cumulées des États Unis et de L'Europe faisaient plus de 5 fois celle de l'Afrique qui ne représentait que 10% de toutes les dettes existantes au niveau mondial pour 547 millions d'âmes ;
- L'expropriation des avoirs, détenus à l'étranger par certains dirigeants pour booster les économies respectives de leurs États ;

Sachant qu'il est loin d'être facile de réduire le montant de la dette d'une grande puissance économique mondiale, plus solvable à tout point de vue, à fortiori celui d'un pays en voie de développement, déjà pris dans l'engrenage des investissements en infrastructures et services publics de base ; devrions-nous pas faire, tant soit peu des économies au sommet de l'État pour financer certains projets de développement ? Aux gouvernants d'en décider !

Qu'Allah SWT veille sur NOTRE CHER Sénégal ... Amen

*La vie continue

**En phase

***Hors la loi

PAPA ABDOULAYE SECK, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

«L'Etat fera face, de manière graduelle, au règlement des problèmes»

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Papa Abdoulaye Seck, a procédé, hier, au Cices, à l'ouverture officielle de la 11^{ème} édition du Salon international des industries et techniques agro-alimentaires (Siagro). Le Dr Seck en a profité pour indiquer que l'État fera face, de manière graduelle, au règlement des problèmes de la campagne arachidière. Selon lui, sur une facture de 50 milliards de FCfa, 37 milliards ont été déjà libérés dans le monde rural.



« Le Sénégal ne fait pas face à une surproduction d'arachides, mais à une production record », a rappelé le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, hier, au Centre international du commerce extérieur du Sénégal (Cices), à l'ouverture du Salon international des industries et techniques agro-alimentaires (Siagro). Soulignant les efforts entrepris par l'État et les acteurs du monde rural pour le bon déroulement de la campagne de commercialisation de la graine d'arachide au Sénégal, le Dr Seck a saisi cette occasion pour éclairer la lanterne des Sénégalais sur certaines questions

telles que les difficultés que rencontrent les producteurs dans l'écoulement des graines. Papa Abdoulaye Seck invite les acteurs à ne pas faire l'amalgame entre une production record et une surproduction concernant l'arachide. Selon le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, « il n'y a pas de surproduction mais une production abondante, une production record de 1.411.000 tonnes et gérer une telle production, ce n'est pas gérer une production de 250.000 tonnes ». Il affirme que des dispositions sont prises pour faire face, de manière graduelle, au règlement des pro-

blèmes de commercialisation rencontrés pendant cette campagne. « Nous sommes loin d'être en face d'une surproduction arachidière. Il y a surproduction si et seulement si après avoir transformé et consommé qu'il y ait encore un surplus sans destination dans la rue », a-t-il expliqué, non sans préciser qu'à la date d'hier, environ 212.000 tonnes d'arachide ont été collectées par les huileries du Sénégal contre 122.000 tonnes à la même période l'année dernière. Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural indique que 82.000 tonnes de graines ont été exportées.

Revenant sur l'intérêt du Salon international des industries et techniques agro-alimentaires (Siagro), Papa Abdoulaye Seck estime qu'il peut servir de cadre pour renforcer le partenariat entre acteurs du monde rural dans le financement de l'agriculture tout comme dans la modernisation des productions. Pour cette 11^{ème} édition à laquelle participent des entreprises françaises et marocaines spécialisées dans les innovations technologiques, dans l'amélioration génétique et la santé animale, la production d'intrants et d'équipements, les visiteurs auront droit également à des échanges et à des panels portant sur certaines problématiques du monde agricole telles que la lutte contre la grippe aviaire et le lait au Sénégal, entre autres.

Seydou Prosper SADIO

37 milliards de FCfa injectés pour l'achat des graines

Se réjouissant des efforts fournis par la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (Cncas) et la Sonacos dans le financement de la campagne de commercialisation d'arachide, le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a déclaré que sur des factures qui tournent autour de 50 milliards de FCfa, 37 milliards ont déjà été libérés alors que 11 autres milliards sont en voie de l'être. « Nous estimons que la campagne est en train d'être mieux

prise en charge. Nous ne sommes pas encore à la fin de la campagne de commercialisation et des financements conséquents sont déjà injectés », a soutenu Dr Seck. Il a salué le niveau de collecte de la Sonacos. Selon lui, cette dernière a mobilisé 52 milliards de FCfa pour l'achat de 250.000 tonnes d'arachide à terme sur des prévisions de début de campagne estimées à 170.000 tonnes.

S. P. SADIO

ASSURANCE

Un chiffre d'affaires de 162 milliards de FCfa en 2017

Le marché sénégalais de l'assurance, qui occupe la 3^e place sur les 14 pays de l'espace Conférence interafricaine des marchés d'assurance (Cima), se maintient dans une dynamique de croissance. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 162 milliards de FCfa en 2017. Des progrès notables dans la mesure où le secteur des assurances qui avait du mal à atteindre la barre des 100 milliards, il y a quelques années, est passé de 120 milliards de FCfa en 2015 à 140 milliards en 2016.

Selon l'Association des assureurs du Sénégal, nouvelle dénomination de la Fédération sénégalaise des sociétés d'assurance (Fssa), cette augmentation résulte de la croissance cumulée du chiffre d'affaires de l'assurance vie et de l'assurance dommage qui ont progressé respectivement de plus de 24 % et de 11 %. Le chiffre d'affaires de l'assurance dom-

mage est estimé, en 2017, à 105 milliards de FCfa contre 94 milliards de FCfa en 2016. Quant à l'assurance vie, son chiffre d'affaire est passé de 45 milliards de FCfa en 2016 à 57 milliards de FCfa en 2017.

L'Association des assureurs du Sénégal se réjouit de cette progression qui devrait faciliter le relèvement du taux de pénétration encore faible dans notre pays. Ces performances réalisées par le marché sénégalais semblent également récompenser les efforts des assureurs appelés à relever le défi de la célérité dans les procédures d'indemnisation.

Pour le chargé de communication de cette association, par ailleurs Directeur général de la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (Cnaas), Pape Ndiaye, « la forte croissance du chiffre d'affaires des branches dommage et vie

est liée à la combinaison de plusieurs facteurs dont la bonne tenue de l'économie sénégalaise qui a enregistré une croissance de 7 %. Il y a également la meilleure communication et plus de transparence et de rapidité dans les procédures d'indemnisation des assureurs ». S'y ajoute la forte percée des couvertures sociales (santé et prévoyance) due à un besoin accru de sécurité des assurés.

De nouvelles orientations ont également été prises dans l'optique de répondre aux besoins des populations. M. Ndiaye révèle une innovation et une adaptation progressive de l'offre des solutions d'assurance. L'adoption du plan quinquennal stratégique qui a permis aux assureurs opérant au Sénégal de mutualiser leurs efforts, a pu également induire des changements.

Matel BOCOM

VISITANT LE PAVILLON FRANCE AU SIAGRO

Les entreprises françaises invitées à investir davantage dans l'agriculture

L'ambassadeur de France au Sénégal a visité, hier, le pavillon de son pays qui accueille 20 entreprises. Christophe Bigot a saisi cette occasion pour les inviter à investir davantage dans le secteur agricole.



L'ambassadeur de France au Sénégal a visité, hier, le pavillon France qui accueille des entreprises de son pays prenant part à la 11^{ème} édition du Salon international des industries et techniques agro-alimentaires (Siagro). Le pavillon France abrite des entreprises françaises membres de l'Association pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires (Adepta). Après avoir fait le tour des stands, Christophe Bigot a assisté à une conférence de presse. Il a magnifié les investissements des entreprises françaises au Sénégal dans le domaine de l'agriculture tout en les invitant à faire davantage. M. Bigot s'est félicité de l'organisation du Siagro avec une bonne représentation des entreprises françaises. « Il y a près de 30 entreprises françaises au Siagro. Ce qui prouve l'intérêt qu'elles accordent au Sénégal », a déclaré le diplomate français. Le Siagro, ajoute-t-il, est un salon professionnel qui permet des échanges, de signer des contrats de partenariat et de répondre aux besoins du marché.

Il a rappelé que l'agriculture sénégalaise constitue un élément moteur pour l'émergence du pays. Christophe Bigot affirme que notre pays dispose d'un potentiel énorme dans ce secteur avec la disponibilité de l'eau, des terres mais il est d'avis qu'il faut des investissements. Il se dit heureux de constater que la France est aux côtés du Sénégal pour la promotion de l'agriculture. M. Bigot n'a pas manqué d'évoquer les importants investissements consentis par la France au Sénégal par le biais de l'Agence française de développement (Afd) dans les domaines de l'agriculture, l'en-

seignement supérieur, la recherche, etc. Il n'a également pas oublié les investissements réalisés par des entreprises françaises dans l'agriculture, citant la Csa, les Grands domaines du Sénégal, la Csl, la compagnie fruitière, etc. « Ce sont des investissements importants. J'invite les entreprises françaises à investir davantage dans l'agriculture sénégalaise », a lancé l'ambassadeur de France. Dans la même lancée, il a invité les autres pays partenaires du Sénégal comme le Maroc, l'Espagne, les Pays-Bas, à participer au développement du secteur agricole sénégalais. Soutenant que le Sénégal est un pays ami, sûr, stable et démocratique, Christophe Bigot note que son pays contribue en termes d'emplois, de création de richesses et de transfert de technologie.

Au cours de cette rencontre, Adepta a signé deux conventions de partenariat. L'une avec l'interprofession de l'aviiculture au Sénégal (Ipas) et l'autre avec le Fonds national de développement agrosylvo pastoral (Fndasp). François Burgaud, le président de l'Adepta a rappelé que sa structure et l'Ipas avaient signé une convention depuis 2009. Celle-ci a été reconduite pour une durée de trois ans. L'Adepta, précise M. Burgaud, s'engage à accompagner les professionnels sénégalais dans la modernisation de leurs unités de production avicole. La seconde convention signée avec le Fndasp a pour objectif de l'appuyer dans la mise en place de formations techniques et d'interprofessions agricoles. Le directeur exécutif du Fndasp, Jean Charles Faye s'est engagé pour une bonne exécution de ce partenariat.

Aliou KANDE

CROISSANCE ECONOMIQUE

Le Sénégal enregistre un taux de 7,2 % en 2017

L'économie sénégalaise se porte bien et le dynamisme économique enclenché depuis 2015, avec des taux de plus de 6 %, s'est poursuivi en 2017, avec un taux qui devrait s'établir à 7,2 %.



Depuis quelques années, le Sénégal est sur une bonne trajectoire économique. Les performances de l'année 2017 le prouvent. Le taux de croissance devrait s'établir à 7,2 % contre 6,5 % en 2016, soit une amélioration de 0,7 point de pourcentage, a déclaré, hier, Moustapha Sène de la Direction de la prévision et des études économiques. Il s'exprimait lors du Point économique du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan où les agents dudit département, les universitaires et le secteur privé se retrouvent pour discuter de la marche de l'économie.

Ainsi, l'économie sénégalaise poursuit le dynamisme enclenché depuis 2015 avec des taux de plus de 6 %. Cette croissance est portée par le secteur primaire et tertiaire et dans une moindre mesure par le secteur secondaire. Pour ce qui concerne le secteur primaire, l'activité devrait s'établir à 12 % en 2017 contre 7,9 % en 2016. Cette situation s'explique par le dyna-

misme noté dans le secteur agricole, de l'élevage, de la pêche et dans une moindre mesure dans le sous secteur des industries extractives.

Dans le secteur agricole, cette performance est à mettre en rapport avec le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalais dont 2017 constitue une année charnière dans l'atteinte de l'autosuffisance de certaines céréales notamment le riz et certaines spéculations telles que l'oignon, la pomme de terre. De plus, en 2017, la campagne agricole a enregistré des productions record : 2.500.000 tonnes de céréales estimées, plus de 1.400.000 de tonnes pour l'arachide, la production horticole a dépassé la barre de 1.500.000 de tonnes. En ce qui concerne les industries extractives, cette embellie est liée à la fois à la relance des Industries chimiques du Sénégal et l'exportation de nouveaux minerais comme le zircon et le

titan. S'agissant du secteur secondaire, on a noté un ralentissement de 0,8 point de pourcentage. Cette situation s'explique par le ralentissement dans la fabrication de produits chimiques et des industries alimentaires. Toutefois, les activités de raffinage ont connu une hausse à mettre à l'actif de la poursuite du programme de développement (2016-2020) de la Société africaine de raffinage et des cours relativement favorables.

Concernant le secteur tertiaire, une tendance haussière est notée (+7,0 % contre 6,6 % en 2016). Elle est portée par le transport (+10,5 % contre 10 %), le dynamisme du commerce et de l'industrie et l'amélioration du trafic du Port autonome de Dakar (Pad).

Le secteur financier a également enregistré une hausse du crédit intérieur de 13,8 % à la faveur du renforcement du financement des entreprises. Il en est de même des services d'hébergement et de restauration avec une performance de 29 %.

Ouvrant les travaux, le Secrétaire général du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Bassirou Samba Niass, a déclaré que les conditions de souscription au récent emprunt obligataire souverain du Sénégal (eurobond) reflètent, sans doute, l'appréciation des marchés financiers internationaux de la situation économique du Sénégal. Toutefois, malgré ces performances, il a invité à poursuivre la dynamique par une réflexion soutenue afin de faire « précéder l'action par la connaissance ».

Mamadou GUEYE

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PECHE ENTRE LE SENEGAL ET LA MAURITANIE

Le débarquement des prises à Ndiago, le point d'achoppement

Après avoir tenu une réunion à Dakar, relative aux négociations entre les autorités sénégalaises et mauritaniennes pour la signature d'un nouvel accord de pêche, le ministre de la Pêche et de l'Économie maritime, Oumar Guèye, a présidé, hier, un Comité régional de développement spécial dans les locaux de la préfecture, en vue d'expliquer aux pêcheurs de la Langue de Barbarie le contenu de cet accord qui doit être signé impérativement avant le 31 mars prochain.

En présence du gouverneur Alioune Aidara Niang et du maire Mansour Faye, le ministre Oumar Guèye a déclaré que cet accord de pêche pourrait ne pas être signé si les conditions ne sont pas réunies. Autrement dit, les pêcheurs de Saint-Louis doivent savoir que les autorités mauritaniennes exigent, dans ces négociations que les quantités de poissons pêchées dans leurs eaux soient débarquées à Ndiago. Ces dernières, a-



til poursuivi, veulent que ce nouvel accord de pêche soit signé conformément au code mauritanien de la pêche. Oumar Guèye a, néanmoins, réaffirmé la volonté des Chefs d'État sénégalais et mauritaniens, de résoudre les problèmes de pêche notés dans la zone maritime mauritanienne, insistant sur l'engagement des autorités mauritaniennes à construire un quai de pêche moderne à Ndiago pour faciliter le débarquement des prises.

Le ministre a également rappelé que le Président Macky Sall s'était engagé à contribuer à la construction d'une route goudronnée qui pourrait permettre aux pêcheurs de Saint-Louis de

rallier le lieu de débarquement de Ndiago et à la mise en place de camions frigorifiques qui pourraient transporter le poisson vers Saint-Louis. Le maire Mansour Faye a plaidé pour la cause des pêcheurs de Saint-Louis en souhaitant que cet accord de pêche qui doit être signé avant le 31 mars prochain puisse tenir compte des intérêts et des préoccupations des professionnels de la pêche de la Langue de Barbarie. De nombreux pêcheurs de la Langue de Barbarie n'ont pas accueilli favorablement l'idée de débarquer leurs prises à Ndiago. C'est le point d'achoppement des négociations.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

COMMERCIALISATION DE L'HUILE D'ARACHIDE

Accord trouvé entre les parties prenantes

Le ministère du Commerce, les industriels huiliers, les artisans huiliers, les importateurs, les distributeurs et le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan ont signé, hier, un protocole d'accord pour une bonne commercialisation de l'huile d'arachide.



Après une semaine de concertation sur la commercialisation de l'huile d'arachide, une solution a été trouvée. Les discussions ont été menées par le gouvernement sous la houlette du ministre du Commerce, Alioune Sarr. Finalement, les industriels huiliers, les artisans huiliers, les importateurs, les distributeurs et le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan ont trouvé un accord. Un accord paraphé sous la forme d'un protocole rédigé sur 14 articles. L'accord est entré en vigueur, hier, dès sa signature et va durer un an.

Le Directeur du commerce intérieur, Ousmane Mbaye qui a lu les articles devant tous les acteurs de la filière a rappelé que le protocole a pour principal objectif de « promouvoir la bonne commercialisation de la production nationale d'huiles brutes et raffinées d'arachide ». Cette forme d'huile occupe moins de 5 % des parts de marché d'huile au Sénégal alors que l'huile de palme qui est importée est à 80 % des parts de marché. Une tendance que le gouvernement du Sénégal veut inverser en faisant la promotion de l'huile d'arachide sur le marché national. Pour cela, les différents acteurs sont tombés d'accord sur les « conditions de commercialisation des huiles brutes et raffinées sur le marché national et

une régulation des importations des huiles raffinées ». Ainsi, devant le ministre Alioune Sarr, les artisans huiliers ont pris l'engagement de vendre toute leur production d'huiles brutes aux industriels. Cela a été mentionné dans l'article 3 dudit protocole paraphé par toutes les parties prenantes.

Cependant, cette huile brute communément appelée huile « segal » doit, selon les termes du protocole, « respecter les exigences de qualité requises aux fins de raffinage et de mise en marché ». Quant aux industriels, ils ont pris l'engagement d'acheter toute l'huile brute produite par les unités artisanales. La production des artisans est estimée, selon les différentes parties, à 80.000 tonnes d'huile. Ce qui va correspondre à 240.000 tonnes d'arachides en coque. La Sonacos SA, à elle seule, va acheter 62.000 tonnes d'huile d'arachide, la Cait 15.000 tonnes et FKS 2.500 tonnes. Ces industriels vont raffiner cette huile « segal » qu'ils vont mettre sur le marché. Intervient ensuite le troisième maillon de la chaîne : les importateurs-distributeurs. Ces derniers ont aussi pris l'engagement d'acheter et de distribuer « la totalité de l'huile d'arachide produite par les industries de raffinage et de conditionnement ».

Aliou Ngamby NDIAYE

650 FCfa le litre d'huile brute

Pendant les discussions sur la commercialisation de l'huile d'arachide, les industriels et les artisans n'étaient pas d'accord sur le prix du litre d'huile brute. Finalement, il a été retenu, dans le protocole, 650 FCfa le prix de cession du litre d'huile brute aux industriels. Pour les tourteaux d'arachide, ils seront cédés à 125 FCfa le kilogramme. Quant aux prix de cession du litre d'huile raffinée aux distributeurs et aux consommateurs, ils seront fixés par arrêté ministériel, renseigne le communiqué. En effet, pour une bonne marche de la chaîne de commercialisation de l'huile d'arachide, l'article 7 du protocole renseigne que « les importations d'huile raffinée seront régulées en fonction de l'offre locale d'huile raffinée d'arachide pour couvrir les besoins de consommation nationale ». « Les importateurs sont tenus de fournir au ministère chargé du Commerce toute information sur les encours d'importation d'huiles raffinées », précise le texte. Un stock de sécurité est aussi prévu et le ministère du Commerce a toujours le droit d'autoriser des importations d'huiles raffinées sur le marché national.

A. Ng. NDIAYE

PREVENTION CONTRE LES SINISTRES

Les sapeurs-pompiers en force au «daaka»

Un dispositif exceptionnel a été déployé par les sapeurs-pompiers au « daaka » de Madina Gounass. Avec 293 personnes engagées, un matériel de 333 éléments et de gros moyens, ils ont à cœur de s'acquitter de leur mission visant, éventuellement, « à assurer les secours et la prévention contre les incendies, périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique et civile sur ledit site religieux, la commune du même nom et ses zones d'intérêt opérationnel ».

De notre envoyé spécial, Ibrahima Khaliloullah NDIAYE



La mission est déclinée par le capitaine Mame Diène Ndiaye, chargé de communication de l'équipe amenée par le colonel Mamadou Ndoye. Elle est dictée par la « nécessité d'assurer la prévention et la prévision des risques sur l'ensemble des sites par des visites de prévention et des prépositionnements dispositifs de prévision opérationnelle, par la lutte contre les incendies, sinistres et catastrophes, ainsi que les secours d'urgence et l'assistance aux personnes malades, blessées ou victimes d'accidents ». Sur les moyens engagés, on dénombre 293 gradés et sapeurs dont 12 officiers parmi lesquels trois médecins, 98 sous-officiers et 183 militaires du rang. Le matériel se décompose en 8 ambulances, 7 véhicules d'incendie, 10 d'intervention et de commandement, 8 de transport et de soutien.

« Nous avons opté pour la prévention et la prévision. Des équipes de reconnaissance ont visité le site depuis décembre 2017 et nous ont permis de mettre en

place ce présent dispositif. Nous menons en permanence des campagnes de sensibilisation sur les mesures préventives liées à l'utilisation des feux de flamme nus sur le site (gaz, charbon, bois de chauffe) et de toute autre source de chaleur », souligne le capitaine Ndiaye. Ainsi, une équipe de prévision de 54 éléments est déployée dans différents endroits du « daaka » avec la mission de mener des « rondes, de sensibiliser les pèlerins et d'intervenir en cas d'incident ». Les membres de ce groupe sont munis d'extincteurs pour leur permettre d'intervenir le plus rapidement possible ».

Le site divisé en secteurs

« Pour un meilleur déploiement et une intervention rapide, les sapeurs-pompiers ont choisi de découper le site de la retraite spirituelle en secteurs », explique le capitaine. Au Nord se trouvent le poste de commandement opérationnel et un détachement, tandis qu'au Centre, dans le secteur dit « daaka » Thierno, se

trouve un autre détachement. Une cellule de sapeurs est aussi présente à l'intérieur même du « daaka » Thierno. Au Sud, se localisent un détachement au « daaka » Ouroulbé, un autre au « daaka » zone forage Ofor et un dernier au « daaka » zone boulangerie armée. Ce dispositif fait dire au colonel Ndoye que les « sapeurs sont partout ».

Le colonel Mamadou Ndoye de rappeler les messages de sensibilisation à diffuser partout pour l'utilisation du feu : « message d'alerte en appelant le 18 ou en le signalant au sapeur le plus proche ou en agissant si l'on est en mesure de le faire ». Il insiste surtout sur le « message le plus important : après la cuisson, verser de l'eau sur le feu et ne jamais laisser le feu après l'avoir allumé ». Les sapeurs-pompiers expliquent aux pèlerins les conduites à tenir en cas d'incendie. « Il faut savoir qu'un début d'incendie peut être éteint avec un verre d'eau, mais une minute après le déclenchement de l'incendie, il ne pourra être éteint qu'avec des tonnes d'eau. Il faut toujours alerter et évacuer rapidement les lieux en suivant les instructions des sapeurs », informe le capitaine Ndiaye.

Les citernes sont remplies d'eau en permanence. Cinq poteaux d'incendie et six potences sont également disponibles. Et dans le cadre de la prévention, les équipes effectuent des relevés de « pression des hydrants » toutes les trois heures. Les sapeurs réquisitionnent deux potences sur les six en cas d'incendie. Le colonel Ndoye salue la « synergie et la franche collaboration avec les autorités religieuses, le comité d'organisation et les autres services de l'Etat concernés ». Pour le bilan actuel, les sapeurs-pompiers ont effectué 24 sorties pour incendies, secours à victimes et assistance à personnes accidentées de la circulation.

ASSOCIATIONS DES RETRAITES DU SENEGAL

Préparation d'une tournée pour vulgariser les acquis

Le cadre unitaire des associations de retraités du Sénégal a dévoilé, hier, à Malika, les conclusions de la rencontre qu'il a eue avec les autorités de l'Ipres portant sur les conditions d'existence des retraités. Une tournée nationale est prévue pour une communication à l'échelle nationale sur les nouveaux acquis, mais aussi pour recueillir les doléances des allocataires de chacune des régions du pays.

Au cours de la rencontre qu'ils ont tenue dans les locaux de la mairie de Malika, les membres du cadre unitaire ont salué la mesure de défiscalisation annoncée à la date du 24 et 25 avril 2017 au Grand Théâtre et destinée à améliorer les pensions des retraités. Ce qu'ils considèrent comme un acquis du cadre unitaire qui a estimé que les marches et autres conférences de presse qu'il a organisées ont abouti à des exonérations telles que les revenus dus au titre des créances et cautionnements, la contribution des propriétés foncières non bâties, l'impôt sur les

sociétés, les revenus des placements financiers, notamment les dépôts à terme, etc.

Coordonnateur national du cadre unitaire des associations de retraités du Sénégal, Birahim Fall a dévoilé les réponses apportées par l'Ipres aux revendications du cadre unitaire. Il s'agit de l'application de la pension minimale et de la revalorisation des pensions non impactées effective à partir du mois de mars 2018, la prise en charge médicale. Dans le même ordre, Birahim Fall a révélé que l'Ipres a acheté la clinique gazy de Pikine pour désengorger le centre médicosocial de Dakar. En outre,

une agence de paiement et un poste de santé seront érigés à Keur Massar pour éviter aux retraités de cette zone et environs certaines tracasseries.

Concernant les veuves, l'Ipres s'engage à leur offrir plus d'avantages. Birahim Fall a déclaré que les autres points feront l'objet d'une discussion au conseil d'administration. Il a également annoncé l'organisation d'une tournée du cadre unitaire dans les régions du pays pour donner davantage d'explications aux allocataires sur le niveau de satisfaction des revendications. Il a appelé le gouvernement du Sénégal à se préoccuper davantage du sort des retraités et invité le chef de l'Etat Macky Sall à présider la journée des retraités qui aura lieu prochainement au Grand Théâtre.

Abdou DIOP

RETRAITES DE LA SSPP «LE SOLEIL»

Mbaye Dramé et Charles Bassène honorés

Après une trentaine d'années de service au sein de la Société sénégalaise de presse et de publications (Sspp) éditrice du journal «Le Soleil», Mbaye Babacar Dramé dit Mbaye Dramé (journaliste) et Charles Bassène (agent administratif) ont reçu les hommages de leurs collègues encore en activité hier. C'était à l'occasion d'un pot d'adieu, à l'initiative du Syndicat des travailleurs libres du Soleil (Stls) dont ils étaient membres.



Les retraités recevant leurs cadeaux des mains du Directeur général.

En théorie, un pot de départ est une formalité. L'occasion de passer un dernier bon moment avec ses collègues encore en activité avant de s'envoler vers une nouvelle étape de sa vie. Celui d'hier a été riche en émotion. Comme un seul homme, le personnel du quotidien national «Le Soleil», à l'initiative du Syndicat des travailleurs libres du Soleil (Stls), a rendu un hommage mérité aux jeunes retraités : Mbaye Babacar Dramé et Charles Bassène. C'est dans une salle comble que s'était donné rendez-vous une bonne partie du personnel. Toutes les franges de l'entreprise étaient présentes. Des discours courts ponctués de témoignages sincères ont prévalu tout le long de la cérémonie.

A tour de rôle, les anciens collègues des jeunes retraités ont salué « leur dévouement, leur détermination, leur combativité et surtout leur discrétion ». Cheikh Aliou Amath, qui a parlé au nom des journalistes, a salué en Mbaye Dramé « sa posture de justicier, l'amenant à toujours se battre pour le respect exclusif des droits des travailleurs ». Selon lui, toutes les fois où Mbaye s'est engagé, c'est pour aller jusqu'au bout de sa logique. Il a su raviver la flamme du refus au sein de notre entreprise à une période où les gens se laissaient souvent piétiner », a-t-il rappelé. En Charles Bassène, il a salué « la discrétion, la disponibilité, la jovialité et un respect à l'égard de tout le monde ». Les deux concernés se sont dits particulièrement « émus » par la belle initiative de leurs collègues.

Auparavant, Chérif Thiam, secrétaire général du Stls, par-

lant de Mbaye Babacar Dramé, avait rendu hommage « à un grand-frère soucieux du bien-être de ses collègues et toujours disponible dans les batailles syndicales ». Evoquant Charles Bassène, il a parlé « d'un homme de devoir, discret et disponible à la fois ». Prenant la parole, Mbaye Babacar Dramé s'est réjoui « des formidables moments passés au sein de l'entreprise, en compagnie de collègues qui sont, par la force des choses, devenus pour certains de véritables frères et sœurs ». De l'entreprise, le concerné dit ne garder que « de bons souvenirs ». Charles Bassène s'est inscrit dans la même logique. Il a invité ses collègues en activité « à cultiver l'entente, l'entraide et la solidarité ».

Le directeur général du journal «Le Soleil», Yakham Mbaye, s'est réjoui de l'initiative prise par le Stls pour magnifier le rôle joué par ses membres retraités. « Rendre hommage à un ancien collègue relève de l'ordre naturel dans l'agenda d'une entreprise », a dit l'actuel patron de la société qui s'est aussi engagé à « sublimer tout retraité de l'entreprise ». C'est ce que Yakham Mbaye a appelé « l'incontournable nécessité pour la direction générale de prendre désormais en main la fête des retraités ». Une première. Et joignant la parole à l'acte, il a fait remettre aux retraités une substantielle enveloppe financière. Après avoir invité le personnel à « davantage communier dans un élan unitaire », il a conclu par « des annonces fortes pour un rayonnement continu du Soleil » dans le paysage médiatique du Sénégal.

Oumar BA

MOURIDES DE LA DIASPORA

Mame Diarra Bousso célébrée à Québec

«Sokhna Diarra Bousso doit tous nous servir d'exemple». Cette phrase choc du message de Serigne Bass Kosso Mbacké peut être retenu comme enseignement lors du magal dédié à la mère de Cheikh Ahmadou Bamba, à l'initiative de «Kanzul mouhtadine Touba Québec», un cadre regroupant tous les Mourides de cette province. La rencontre, organisée dans la salle New Man de Québec, a été l'occasion de revenir sur la vie et l'œuvre de cette femme d'exception.

Une fois à l'intérieur de la salle New Man de Québec, les membres de la communauté mouride ont mis bottes, habits chauds et manteaux d'hiver de côté pour laisser apparaître de jolis boubous, caf-tans et autres accoutrements bien de chez nous. Sur des tapis étalés à même le sol et lisant le Coran, des hommes et femmes sont venus en nombre pour prier, communier et se souvenir de la femme d'exception que fut Sokhna Diarra Bousso, la mère de Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur du mouridisme. Quatre temps forts ont marqué la rencontre : récitals du Coran, déclamations de panégyriques, causerie sur la vie et l'œuvre de Sokhna Mame Diarra et «berndé» (victuailles).

Sous la conduite de Serigne Bassirou Kosso Mbacké et son frère Cheikh A. Balla Mbacké, petits-fils de Cheikh Ahmadou Bamba, les Mourides ont mas-

sivement répondu au magal célébré chaque année selon le responsable de «Kanzul mouhtadine Touba Québec» Abdoulaye Badiane. Selon lui, cette rencontre est organisée pour célébrer la mère de Cheikh Ahmadou Bamba, un modèle à offrir aux femmes. Deux petits-fils de Mame Diarra Bousso, en l'occurrence Serigne Bassirou Kosso Mbacké (un résident) et Serigne Cheikh Awa balla Mbacké (en visite au Québec) sont revenus sur les belles vertus incarnées par leur aïeule.

Le conférencier, Serigne Mountakha Ndiaye, a longuement rappelé la vie et l'œuvre de Mame Diarra Bousso, évoquant ses hauts faits en tant que mère de famille, épouse, voisine, éducatrice, etc. Il a exhorté les femmes présentes au magal à imiter Mame Diarra Bousso dans tout ce qu'elles auront à entreprendre. S'adressant à la nombreuse assistance, il a rappelé ceci : «Que ce soit à Touba, à Porokhane, aux États-Unis ou à Ottawa, le Mouride doit se soumettre au Créateur, respecter les enseignements du prophète Mouhammad (Psl) et s'inspirer de l'exemple de Cheikh Ahmadou Bamba».

Pour rappel, le nom «Kanzul mouhtadine Touba Québec» a été donné au «dahira» (regroupement de fidèles) par Serigne Saliou Mbacké en 1990. Depuis cette date, ses membres célèbrent tous les événements de l'agenda confrérique.

Mamadou Aïcha NDIAYE

CONGREGATION DES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY L'œuvre bicentenaire d'Anne Marie Javouhey célébrée

Saint-Louis a célébré, ce week-end, les 200 ans de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny mise en place par Anne Marie Javouhey. Cette bienheureuse, qui cultivait la paix et luttait contre la pauvreté, a été donnée en exemple.

Le bicentenaire a été rythmé par une série de concerts et des expositions qui faisaient l'historique de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny créée par la bienheureuse Anne Marie Javouhey. Venus de tout le Sénégal, les pèlerins ont convergé à Saint-Louis pour saluer et fêter le travail de cette religieuse. Au cours de la cérémonie officielle, le maire Mansour Faye est revenu sur l'apport de l'Église à la ville tricentenaire. Il a magnifié la belle cohabitation entre les communautés chrétienne et musulmane, ciment de la nation sénégalaise. Il a donné l'exemple de la grande mosquée de Saint-Louis avec sa cloche qui matérialise cette belle entente entre les deux religions.

Devant l'exposition, qui retrace l'histoire des sœurs de Saint Joseph de Cluny au service du Sénégal, Adèle Diop, une pèlerine venue de Dakar, a loué le travail abattu par cette congrégation. Leurs actions ont, entre autres, concerné la lutte contre la pauvreté, la malnutrition et œuvré pour la santé et la culture. En effet, au fil des ans, toutes les communautés du pays ont été appuyées par cette congrégation. C'est pourquoi, le maire est revenu sur le travail abattu par Anne Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny et magnifié son engagement dans

la défense de la cause humaine, plus particulièrement des pauvres, grâce à ses œuvres bienfaitrices destinées à leur rendre toute leur dignité.

Le maire Mansour Faye est aussi revenu sur le travail entrepris par l'État pour la modernisation des foyers religieux. C'est dans ce cadre, dit-il, que la cathédrale de Saint-Louis, l'une des plus vieilles en Afrique, est en cours de réhabilitation pour un montant d'un milliard de FCfa. Les travaux ont été lancés lors de la visite des président Macky Sall et Emmanuel Macron en février dernier dans la ville tricentenaire. A la suite de Mansour Faye, Mgr Ernest Sambou, évêque de Saint-Louis, a dit toute la joie de la région du Nord d'accueillir « la célébration du jubilé des 200 ans de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny qui est une cérémonie de bénédiction pour le Sénégal ».

Aussi, Mgr Sambou a fait savoir que « durant sa vie, Anne Marie Javouhey a travaillé à accomplir la volonté de Dieu sur terre en venant en aide aux plus pauvres avec un zèle apostolique ». L'homme d'église a aussi rappelé que « la bonne sœur a essayé de faire reculer la misère en combattant la pauvreté, en soulageant les malades et en achetant également des esclaves pour ensuite les affranchir ». Aujourd'hui, 200 ans après, la congrégation des sœurs de Joseph de Cluny qui rayonne partout au Sénégal continue de perpétuer les œuvres de la bienheureuse Anne Marie Javouhey à travers la charité, l'enseignement et la santé.

Amadou Maguette NDAW



GESTION D'UN ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)



Senac Sa et Vivo Energy Sénégal testent leur dispositif commun d'intervention

Senac Sa et Vivo Energy Sénégal ont déroulé, hier, un exercice de gestion d'un accident de Transport de Matières Dangereuses (Tmd) sur l'Autoroute à péage à hauteur de la gare à péage de Toglou. Une occasion pour tester l'exécution des différentes étapes définies dans le plan d'urgence dans une situation similaire.

Mardi 13 mars. Il est 10 heures. Un vent d'har-mattan souffle sur la savane arbustive de Toglou que traverse l'autoroute à péage. Le trafic est fluide. Brusquement, un bruit sourd déchire le calme qui prévaut dans cette zone peu peuplée. C'est un camion-citerne d'une société d'hydrocarbures lourdement chargé qui vient de se renverser à 500 mètres après le poste de péage dans le sens Aibd-Dakar, plus précisément au Pk 44 (Point kilométrique 44). En voulant éviter un véhicule particulier qui roulait à vive allure, le chauffeur a donné un coup de volant et le camion s'est retrouvé les pneus en l'air. Une vanne se rompt et un clapet s'ouvre. Les 45.000 litres de carburant qu'il contient commencent à se déverser sur l'asphalte et à ruisseler sur le bas-côté de la route. Un autre véhicule particulier qui se trouvait tout juste derrière passe sur le carburant déversé. Ce qui provoque un début de feu avec un retour de flamme vers le camion-citerne renversé. Le risque d'explosion est réel et les dégâts qui s'annoncent désastreux. Il y a urgence.

Alertés, les Sapeurs-Pompiers de Rufisque se mettent en branle. Les gendarmes de l'escadron routier de l'autoroute à péage bouclent aussitôt le périmètre. Les premiers secours se déplacent sur la scène de l'accident. Trente minutes après avoir été contactés, les Sapeurs-pompiers arri-

vent sur les lieux avec deux véhicules adaptés à ce genre d'événement et une ambulance qui vient renforcer celle déjà prépositionnée appartenant au concessionnaire de l'autoroute à péage. Un embouteillage monstre commence à se former à cause de la fermeture des voies de péages dans le sens Aibd-Dakar et à cause du périmètre de sécurité installé par les pandores. Mais cela ne dure que le temps de terminer l'opération de basculement dans l'autre voie.

Au même moment, sur les lieux de l'accident, tous les moyens logistiques sont déployés pour éviter l'irréparable. Des brouettes de sable sont déversées sur les abords de la route pour stopper le ruissellement du liquide inflammable. Le clapet par où écoulait le carburant est fermé. Les blessés, après avoir bénéficié de premiers soins, sont évacués sur des civières. Les Sapeurs-pompiers aspergent de la mousse sur le camion-citerne afin d'éviter le retour de flamme. D'autres soldats du feu s'occupent à éteindre un brasier qui s'est déclaré à quelques mètres du lieu d'impact. Après la sécurisation des lieux, l'opération de transvasement commence. En moins de trente minutes, le reste du carburant contenu dans le camion-citerne renversé est ainsi transféré dans un autre camion-citerne dépêché spécialement. Finalement, plus de peur que de mal. En moins de deux heures, l'intervention est terminée et est couronnée par un succès.

Tout ce récit est de la fiction. Mais une fiction qui est bien dans l'ordre du possible. C'est un exercice de simulation de gestion d'un accident de Transport de Matières Dangereuses (Tmd) à l'initiative de Senac Sa, concessionnaire de l'autoroute à péage, et la société Vivo Energy Séné-



gal dont les camions-citernes empruntent, tous les jours, l'autoroute à péage. Une occasion pour tester l'exécution des différentes étapes définies dans le plan d'urgence dans une situation similaire et aussi de sensibiliser les usagers sur les bons comportements à avoir sur l'autoroute en cas d'accident de Transport de matières dangereuses ; évaluer les temps de réponse des partenaires externes (Secours, Police, Pompiers, compagnie pétrolière) ; s'assurer que chaque partie prenante connaît son rôle dans la gestion d'un incident impliquant des matières dangereuses ; tester la complémentarité et la coordination des équipes.

Olivier Mennegaut, Responsable Exploitation Senac Sa, s'est dit « satisfait » du déroulement des opérations. Pour lui, « cet exercice est primordial » au regard du caractère « stratégique

» de l'autoroute à péage. « L'autoroute Dakar-Diamniadio-Aibd est un axe stratégique et logistique qui doit être fluide. L'augmentation du transport des matières dangereuses s'est accrue depuis l'ouverture du nouvel aéroport. Et tout accident de transport de matières dangereuses est un événement majeur qui peut avoir des conséquences lourdes sur la sécurité, l'environnement et la fluidité de l'Autoroute », a-t-il dit. La Directrice des Opérations de Vivo Energy Sénégal embouche la même trompette. Pour Mame Khady Sène, « la finalité de ce type d'exercice est de pouvoir tester la synergie des équipes issues de différentes entités et les sensibiliser au respect des consignes de sécurité ». De ce point de vue, elle estime que l'opération est une réussite et que les failles décelées vont être améliorées.

FORMATION ECOLE-ENTREPRISE

Le président du Conseil régional de la jeunesse de Kolda salue l'initiative

Le concept formation école-entreprise suscite beaucoup d'espoirs à Kolda où la problématique de l'emploi des jeunes constitue une véritable préoccupation.

Le président du Conseil régional de la jeunesse de Kolda, Papis Baldé, se félicite des mesures prises par le président Macky Sall en faveur de la jeunesse à travers le concept formation école-entreprise (PF2). Il espère que les jeunes de Kolda pourront largement bénéficier de cette initiative présidentielle pour sortir du cercle vicieux de la précarité et du chômage et participer à l'édification d'une nation prospère. « Je pense que c'est une mesure salutaire si elle est articulée aux attentes et aux réalités socio-économiques de chaque localité, elle pourra doper les possibilités d'emploi de la jeunesse », déclare-t-il. Toutefois il se dit inquiet sur l'applicabilité de ce concept formation école-entreprise dans la région de Kolda qui ne dispose d'aucune entreprise capable de fournir des emplois aux jeunes. Dès lors, il se demande comment ils pourront bénéficier d'une formation en entreprise dans une région qui ne dispose pas d'usines et où le tissu économique reste dominé par le commerce. « On peut trouver des écoles où les jeunes pour-



Le Président Macky Sall lors du lancement du projet de formation Ecole-Entreprise.

ront faire de la formation théorique, mais où est-ce qu'ils vont faire la pratique ? On sait que la région de Kolda regorge d'énormes potentialités agrosylvo-pastorales. Je pense que l'idéal serait de créer des unités de transformation pour valoriser ces potentialités locales. On pourrait permettre à cette jeunesse-là de trouver une entreprise et de l'orienter vers ce qu'elle a envie de faire réellement », précise-t-il.

Il demande à l'Etat d'encourager les entreprises à investir dans la région de Kolda qui dispose des vastes étendues de terres fertiles, des rizières et d'une pluviométrie abondante afin d'impulser le développement local et de créer des emplois durables pour les jeunes. Il estime

par ailleurs que la production de coton et d'arachide où la région de Kolda occupe respectivement la première et la seconde place en termes de production au niveau national devrait être transformée sur place pour permettre au Fouladou de rattraper son retard sur les autres régions du pays. Il suggère la délocalisation de certaines entreprises vers la région de Kolda pour permettre aux jeunes qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leur cursus scolaire comme les étudiants et les émigrés de rentrer au bercaïl pour bénéficier d'une formation professionnelle à travers le concept école-entreprise afin de pouvoir participer au développement socio-économique de la région.

Mamadou Aliou DIALLO

EMIGRATION IRREGULIERE

Les femmes de Niani Ouly mènent la sensibilisation

C'est connu, derrière chaque départ pour rechercher l'eldorado, il y a une femme. Elles sont sœurs, épouses ou mères par leurs relations ou en vendant le bétail, les parures et autres maisons pour faciliter le départ. Ce constat a poussé les femmes de Niani Ouly du quartier populaire de Médina Coura de Tambacounda, zone par excellence de départs, soutenu par l'Ong AFLK Américain friends of le Korsa, à sensibiliser les femmes sur les dangers de l'émigration avec des projections de films sur le voyage et les conditions d'existence des migrants clandestins dans les pays européens.

Il y avait du monde à la place publique de Médina Coura. Les femmes invitées sont venues en nombre pour cette journée qui coïncide avec le 8 mars. Massamba Camara, le représentant de l'Ong AFLK Américain friends of le Korsa de Tambacounda, a souligné que cette rencontre a permis à travers un tam-tam populaire de prendre langue avec les femmes intéressées au premier chef par ce rituel nocturne appelé «Taneber». Ensuite les deux documentaires ont permis de camper le sujet.

Un jeune qui habite à Sinthian dans le Gouloumbou, département de Tambacounda, arrivé en Italie avec toutes les péripéties de la traversée, vit des conditions exécrables et ne peut plus retourner au pays. L'autre documentaire montre les conditions de vie des Sénégalais en général en Italie avec des logements partagés à plus de vingt personnes, la difficulté de trouver le repas quotidien, la rupture avec la famille laissée au pays, entre autres.

Les femmes de Tambacounda, dira M. Camara, se sont impliquées pour arrêter ce mal en disant que se sont les mamans, les épouses et les sœurs qui poussent les hommes à tenter l'émigration. Ce sont aussi elles qui cherchent les moyens pour, à la limite, forcer les hommes à tenter l'aventure pour revenir faire comme les devanciers des villas et offrir à la famille d'excellentes conditions de vie.

Assy Dème, la présidente de l'association Niani Ouly, a axé son intervention sur le rôle de la femme dans la lutte contre la migration clandestine. Cette dernière d'expliquer comment la femme peut agir pour démotiver le jeune qui a décidé de prendre la route du sable et des mers afin de rallier l'Italie de manière irrégulière. Pour Assy Dème, les femmes ne doivent plus être dépendantes et doivent gagner leur vie. Une invite de toutes les femmes du pays et d'Afrique afin de lutter contre la migration clandestine.

Pape Demba SIDIBE

LINGUERE

Les maires prennent la défense d'Aly Ngouille Ndiaye

En réunion, l'association des maires du département de Linguère a apporté tout son soutien au ministre de l'Intérieur.

L'opposition s'est liguée contre le ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye pour exiger sa démission. Et pour cause, M. Ndiaye a soutenu qu'il fera tout pour que Macky Sall obtienne un second mandat dès le premier tour à la prochaine élection présidentielle lors de sa dernière sortie à la 2sTv. Ces propos, considérés comme un aveu de taille sur ses intentions de manipuler le scrutin de 2019, méritent, selon l'opposition, qu'il soit remplacé à ce poste par une personnalité neutre. Du côté de ses collègues, notamment les maires de Linguère, on défend l'édile de cette ville. L'association des maires (Ams de Linguère) vient à la rescousse du ministre de l'Intérieur. En réunion à Dahra-Djolf hier, le député Yoro Sow et Cie ont apporté tout leur soutien à Aly Ngouille Ndiaye en déclarant que les adversaires politiques font feu de tout bois pour distraire l'opinion sur les prouesses du régime.

Le maire de Labgar, Idrissa Dop, estime qu'il est incompréhensible qu'une opposition qui ne veut pas dialoguer sur le processus électoral afin de

trouver une solution consensuelle, veuille chercher la petite bête là où elle n'est pas. « Nous apportons notre soutien au ministre Aly Ngouille Ndiaye, suite aux attaques dénuées de tout fondement logique pour porter atteinte à son honorabilité », dit-il.

« Le ministre Aly Ngouille Ndiaye a montré dans l'émission "carte sur table" qu'il est un républicain. Il est en train de piloter d'une main de maître le processus électoral, malheureusement l'opposition qui, à un an des élections, laisse toujours les populations dans leur faim sur un programme de société, cherche la petite bête dans les propos du ministre Aly Ngouille Ndiaye, dans le seul souci d'installer le doute dans la tête des Sénégalais », a-t-il ajouté.

Elle (l'opposition) gagnerait mieux à investir le terrain si elle veut bénéficier du suffrage des Sénégalais, plutôt que de tenir des propos erronés et mensongers. Dans le même sillage, le député Aniye Mbengue a informé que l'opposition prépare sa prochaine défaite.

Masse NDIAYE




SIAGRO
SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES
ET TECHNIQUES AGRO-ALIMENTAIRES


DAKAR DU 13 AU 16 MARS AU CICES

PROGRAMME GENERAL DES PANELS

HEURES	THEMES	LIEU
MERCREDI 14 MARS		
10 h - 12 h	• PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE H9N2, animé par Dr Isma NDIAYE - BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH	Salle 4 Avril
10 h - 12 h	• ALIMENTATION, NUTRITION, RATION, VACHE LAITIÈRE AU SENEGAL, animé par Docteur Fatou Touré - SOPELA SAS	Salle Alioune Diop
JEUDI 15 MARS		
10 h - 12 h	• COLLOQUE SUR LA GRIPPE AVIAIRE animé par la société CEVA SANTE ANIMALE	Salle 4 avril
15 h - 17 h	• SEMINAIRE TECHNIQUE AVICOLE Animé par l'IPAS/ADEPTA	Salle 4 avril








ANNIVERSAIRE

L'orchestre « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa » fête ses 40 ans le 9 mai

Pour fêter ses 40 ans, l'orchestre musical arabe « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa Salam » se produira le 9 mai prochain. Cette célébration sera aussi pour le groupe une occasion d'aller à la rencontre du grand public.



Dans le cadre de la célébration de ses 40 ans, l'orchestre de musique arabe « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa Salam » va se produire en le 9 mai prochain. Créée en 1978, cet orchestre veut créer un cadre idéal où la population est en mesure de jouir d'une musique qui est en phase avec l'éducation islamique. « Au tout début, les thèmes que nous évoquions étaient calqués sur la culture afro-arabe, y compris les textes toujours écrits en langue arabe. Mais, nous avons marqué une petite rupture en combinant l'arabe et nos langues nationales dans la composition de nos titres », révèle Alioune Thiam, manager du groupe. « Nous composons nous-mêmes lesdits textes, contrairement à ce qui se faisait avant où les morceaux que nous jouions étaient déjà chantés par des au-

teurs arabes », précise-t-il. Un challenge pour l'ensemble des membres du groupe déterminés à donner la preuve de l'immense talent dont regorge l'orchestre composé aujourd'hui d'une vingtaine d'artistes. En quarante ans, « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa Salam » a réalisé sept albums et une centaine de titres.

L'orchestre compte à ses actifs deux cents concerts. Cependant, la disproportion entre les quarante ans d'existence du groupe et le nombre relativement faible d'albums réalisés s'explique, selon Alioune Thiam, par la précarité économique de l'univers musical dans lequel évolue l'orchestre. « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa Salam » évolue dans un contexte économique d'une morosité telle que les membres du groupe étaient obligés d'en faire juste un

violon d'Ingres. D'ailleurs, c'est ce qui a inspiré les responsables de l'orchestre qui ont proposé comme cure économique l'organisation de soirées dans les plus grandes salles de spectacles du pays comme le Grand Théâtre et le Théâtre Daniel Sorano dans le cadre de la commémoration des 40 ans du groupe. A l'occasion de cet anniversaire, l'orchestre compte inviter des groupes de musique arabe locaux en vue de pouvoir mobiliser un grand public qui viendra de différentes confréries du pays ou d'ailleurs.

En outre, il va œuvrer davantage dans la promotion de ce genre de musique. A ce propos, Alioune Thiam considère que la dynamique dans laquelle l'orchestre s'est inscrit depuis 1985 s'est avérée déjà prometteuse. Ce faisant, il salue la collaboration que l'orchestre a eue avec le Dahira des Moustarchidines. « Grâce à la conjugaison de nos efforts et ceux du Dahira des Moustarchidines, des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine de la musique arabe, qui a connu une véritable évolution », explique M. Thiam. Le manager de l'orchestre « Firarkhatoul Wi Nadjati Wa Salam » de rappeler que le groupe est en train d'étudier la possibilité ou non de se produire durant le mois de ramadan.

Abdou DIOP

MUSIQUE

Le groupe Ezra Band annonce son premier album pour la fin de l'année

Auteur-compositeur, Amadou Cheiffou Touré, par ailleurs membre du groupe Ezra Band, annonce la sortie de leur premier album en fin 2018.



Créé en 2014, le groupe Ezra, formé de jeunes musiciens dont Ousseynou Sow à la guitare, Aziz Ndiaye à la basse, El Hadji Ndoye à la batterie et Amadou Cheiffou Touré, lead-vocal, se distingue par ses prestations dans certains cabarets de la capitale sénégalaise. Après trois ans de succès dans les boîtes de nuit dakaroises, le groupe prépare la sortie de leur premier album Folk acoustique prévue en fin 2018.

Originaires de Rufisque, ces jeunes qui ont la musique dans l'âme égayent les mélomanes par leur tube folk acoustique composé de thèmes relatifs au quotidien des Sénégalais. Dans leurs chansons, ils abordent l'injustice, l'amour, l'éducation, l'émigration ou encore de la corruption. Selon le lead-vocal Amadou Cheiffou Touré, après plusieurs années de prestations dans les boîtes de nuit daka-

roises, le groupe sortira un album un peu étoffé. Il sera composé de sept titres, toujours dans un style musical folk acoustique. Il informe aussi qu'ils sont en train de produire un single au Studio Baobab qui fera l'objet d'un clip pour mieux se faire connaître du grand public. Chef de file du groupe Ezra, Amadou confie qu'il s'est familiarisé très tôt avec les cordes d'une guitare. « C'est à l'âge de cinq ans que ma grand-mère m'a offert une petite guitare. De là, j'ai commencé à taquiner les cordes », dit-il. Par la suite, il entre en contact avec son ami musicien Saro Sarr. L'envie de jouer cet instrument devenant plus forte, Amadou Cheiffou commence alors à en apprendre les bases. Il devient ainsi musicien en compagnie d'Ousseynou Sow, Aziz Ndiaye et El Hadji Ndoye.

Maguette Guèye DIEDHIUO

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION OUVERTE

AUTORITE SENEGALAISE DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE Réf : F/ARSN/001

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le journal « Le Soleil » du 17 janvier 2018 et sur le portail des marchés publics www.marchespublics.sn.

2. L'Autorité sénégalaise de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (ARSN) du Sénégal, se propose d'acquérir deux véhicules 4X4 station wagon 5 portes et un scooter allotis en deux lots distincts.

3. L'ARSN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des matériels roulants en deux lots :**

- LOT 1 : deux véhicules 4 x 4 Station wagon à 5 portes (voir spécifications du dossier de DRPCO) ;
- LOT 2 : un (1) motocyclette scooter.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

Les offres peuvent porter sur les deux lots ou sur un lot.

4. La passation du Marché sera conduite par demande de renseignement et de prix à compétition ouverte telle que prévue dans le Code des Marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du DRHF de l'ARSN et retirer des documents de DRPCO, à l'adresse mentionnée ci-après, tous les jours ouvrables de 8 h 00 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00.

6. Les exigences en matière de qualification sont (voir Dossier de DRPCO pour les détails) :

- a. être en règle avec les dispositions fiscales et sociales
- b. disposer d'un Service Après Vente (SAV) au Sénégal.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir **contre deux (02) rames de papier** le dossier de demande de renseignement et de prix à compétition ouverte, **de 9 h à 13h 30 mn et de 15h à 17 h**, à l'adresse mentionnée ci-après :

L/14 Scat Urbam Mariste, Espace Résidence Hann - Téléphone : +221.33.832.55.50 Email arsn@arsn.sn, .

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **29 mars 2018 à 11 h 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes, à l'adresse ci-dessus, le 29 mars 2018 à 11 h 05 en présence des représentants des candidats présents.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date limite de soumission.

La Directrice Générale de l'ARSN

QUINZAINE DE LA FRANCOPHONIE

Le lancement officiel prévu demain au Grand Théâtre

Les activités marquant la Quinzaine de la Francophonie commencent officiellement demain. Cette année, l'évènement sera célébré sous le thème : « Langue française, notre trait d'union pour agir ». La cérémonie d'ouverture, prévue au Grand théâtre national, sera présidée par Mbagnick Ndiaye, ministre de l'Intégration africaine, du Nepad et de la Francophonie, et en présence d'Auguste Paraina, ambassadeur de Madagascar, président du Groupe des amis de la Francophonie (Gaf), et de la ministre Penda Mbow, représentante personnelle du chef de l'Etat à la Francophonie. A l'occasion de cette journée, il y aura des communications portant sur « Pôle francophone de Dakar » et « Les actions des institutions de la Francophonie au bénéfice des populations ». Aussi,

« les quatre institutions de la Francophonie ayant leur siège à Dakar exposeront « certaines de leurs actions les plus emblématiques et qui ont un impact direct sur les populations, notamment les jeunes et les femmes. Pour finir, les acteurs de terrain (jeunes et femmes entrepreneurs, enseignants, associations, etc.) vont apporter « leurs témoignages sur les progrès dont ils ont pu bénéficier grâce aux actions de la Francophonie et, de manière générale, sur le caractère fédérateur de la Francophonie, en lien avec le thème du 20 mars : « Langue française, notre trait d'union pour agir ». Devant se dérouler du 15 mars 20 avril, la Quinzaine de la Francophonie est rythmée par une série d'activités à Dakar et dans les régions.

I. BA

EXPO AU MONUMENT DE LA RENAISSANCE

Des œuvres de Lamine Barro au service de l'humanitaire

A l'initiative du Cercle de réflexion et d'action citoyenne de Ziguinchor (Crac/Z) et en partenariat avec le sculpteur, céramiste et peintre Lamine Barro, le Monument de la renaissance africaine accueille, à partir de demain, et ce, jusqu'au 30 mars prochain, l'exposition « La peinture sous verre au service de l'humanitaire ». Composée de 80 œuvres et d'une sculpture de cheval en fer forgé, cette exposition-vente, montée dans un élan de solidarité, permettra de relancer les activités du Crac/Z.



« La peinture sous verre au service de l'humanitaire ». Tel est le thème de l'exposition-vente du sculpteur, céramiste et peintre Lamine Barro prévue du 15 au 30 mars prochains au Monument de la renaissance africaine. Initiée par le Cercle de réflexion et d'action citoyenne de Ziguinchor (Crac/Z) et en partenariat avec l'artiste, l'exposition est une collection de 80 œuvres ainsi qu'une sculpture de cheval en fer forgé. Célèbre pour son engagement humanitaire pour avoir réalisé des œuvres poignantes sur la situation de l'Afrique du Sud sous l'apartheid jusqu'à la libération de Nelson Mandela, une fresque en aide au peuple haïtien, il y a quelques années, Lamine Barro a, cette fois-ci aussi, décidé de mettre tout son cœur au service d'une bonne cause.

Il a mis gracieusement sa dernière collection à la disposition du Crac/Z. « Quand ils m'ont parlé de leur projet, je leur ai dit que j'ai déjà une collection prête que je mettrai à leur disposition. C'est un grand plaisir de partager mon travail avec eux », a dit l'artiste. Entre sensibilité et humanité, ce grand peintre, connu pour son magnifique travail « Gorée sur la route de l'esclavage : de la mémoire au pardon », accorde un intérêt particulier aux fonctions sociales de l'art. Et dans un contexte de pauvreté qui est le lot quotidien de ses nombreux concitoyens, il a choisi de mettre son pinceau au service de la société.

Lamine s'est inscrit en faux contre la conception parnassienne de l'art. « En tant qu'artiste africain et sénégalais, on doit être sensible à ce genre de projet », a-t-il soutenu à propos

de l'initiative du Crac/Z. « La peinture sous verre au service de l'humanitaire » s'inscrit dans un élan de solidarité nationale. L'exposition, a expliqué le Pr Papa El Hassane Diop, président du Cercle de réflexion et d'action citoyenne de Ziguinchor, permet, à travers les fonds qui seront tirés de la vente des œuvres, de relancer les activités de la structure. Selon lui, cette collection de « haute facture » mise à leur disposition va consolider l'esprit de solidarité de la structure.

Depuis des années, le Crac/Z s'est lancé dans une opération de solidarité nationale d'envergure pour prendre en compte le traitement du cancer du col de l'utérus et l'opération des personnes démunies dans le Sud du Sénégal. En dehors de la santé, l'environnement, l'éducation, le sport... constituent des domaines dans lesquels intervient cette association dont l'objectif est aussi d'œuvrer pour le renforcement de la solidarité et l'amélioration des conditions de vie des populations de la Casamance.

Aujourd'hui, a souligné M. Diop, le Crac/Z a l'ambition d'investir d'autres régions du pays, travailler à régler les troubles de vision en milieu scolaire et offrir une formation ciblée pour ensuite dégager des lignes de crédit. Les fonds tirés de l'exposition-vente sont prévus pour l'intervention chirurgicale de 150 personnes cette année. « L'exposition est une occasion de faire appel à un élan de solidarité nationale. Chaque œuvre achetée peut améliorer la vie de nos concitoyens », a indiqué le Pr Papa El Hassane Diop.

Ibrahima BA



Un Peuple - Un But - Une Foi

Société de Gestion des Infrastructures Publiques
dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS

Le Société de Gestion des Infrastructures Publiques dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, dans le cadre de l'exécution de son budget 2018, lance la présente manifestation d'intérêt pour constituer une base de données de fournisseurs pour les services suivants :

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Sélection de consultants pour :

- la production de films ;
- revue projet de manuel de procédure
- la production de rapports d'activités
- études de potentiel économique
- suivi de contrat d'exploitation

TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES

- Fournitures de bureau et consommables informatiques
- Matériels informatiques
- Matériels de bureau et divers équipements
- Mobilier de bureau
- Support et outils de communication
- Entretien de matériels informatiques et des réseaux
- Logiciel techniques
- Travaux de cloisonnement et d'aménagement des locaux
- Entretien et maintenance de matériels et réseaux informatiques, téléphoniques, etc
- Mise à jour site web renouvellement nom de domaine

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur demande et /ou leur Curriculum Vitae (CV) précisant leur niveau de qualification, leur expérience générale et leur expérience spécifique (joindre les attestations des services faits pour les cinq dernières années), leur NINEA, et tout autre document attestant de leur qualification sur le plan juridique et technique.

Les manifestations d'intérêt sont déposées sous enveloppe fermée, de 8H à 17H du lundi au vendredi, à l'adresse ci-après : **SOGIP.SA**, au Point E ; rue Kaolack angle Fatick, Immeuble IPRES, 5ème étage (5A), au secrétariat de la Direction administrative et financière. L'enveloppe devra porter la mention : « **Manifestation d'intérêt pour la constitution de base de donnée fournisseurs** ».

Le Directeur général

Publié le 14 03 2018 - ADB

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement rural

Direction de la Protection des Végétaux

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro de l'appel d'offres	AO n°F_DP_V_053 Relance
Dénomination du marché	Acquisition de produit phytosanitaire : DAO n°F_DP_V_053 Relance Chlorophacinone CB 2,5 g/l : Dix milles (10 000) Litres
Nombre d'offres reçues	Quatre (04) : ALBISIA, SPIA, POULOTECH, , FERMON LABO
Nom attributaire provisoire	ALBISIA
Montant de l'offre retenue provisoirement	Cent vingt cinq millions trois cent quarante mille (125 340 000) Fcfa

Délai d'exécution : trente (30) jours après la notification.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit code.

Le Directeur de la Protection des Végétaux

Publié le 14 MARS 2018 - BN



Direction Générale des Ressources Humaines, de la Formation
Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires
Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 – Dakar - Sénégal
Tel. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

APPEL A CANDIDATURES

POUR LA 41^e PROMOTION DU CYCLE DIPLÔMANT DU CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION ET D'ETUDES BANCAIRES (COFEB)

Novembre 2018 – Novembre 2019

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) est le Centre de formation créé par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Le Centre accueille également les agents des banques centrales africaines dans le cadre du partenariat de la BCEAO avec celles-ci. Soucieux d'offrir une formation de qualité conforme aux normes et standards internationaux, le COFEB a mis en place un programme de Master II, destiné au public ci-dessus mentionné.

Le cycle de formation est sanctionné par le Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières (DESBF) équivalent à un Master II en Finance et Gestion Bancaire. Il comporte neuf (9) mois d'enseignement théorique au COFEB à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre et de soutenance du mémoire.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'acceptation des dossiers de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes :

- être un agent d'une administration économique et financière, d'une banque, d'un établissement financier ou d'un système financier décentralisé d'un Etat membre de l'UMOA ;
- être un agent d'une banque centrale africaine partenaire ;
- être âgé de quarante (40) ans au plus au 1er janvier 2018 ;
- être titulaire d'une maîtrise ou d'un Master I ou II en sciences juridiques, économiques ou en gestion, d'un diplôme d'ingénieur statisticien-

économiste, d'un diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou des 60 crédits de la première année (M1) d'un Master en sciences juridiques, économiques ou de gestion ;

➤ justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1er janvier 2018. Les candidats doivent, en outre, passer **un test de niveau** visant à évaluer leurs connaissances de base et garantir un bon suivi des enseignements.

Ce test porte sur des épreuves écrites de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Licence en Economie.

Les épreuves se déroulent dans les locaux des Agences Principales de la BCEAO pour les candidats des Etats membres de l'UMOA et dans les sites des banques centrales africaines partenaires pour les autres candidats.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La BCEAO accorde des bourses d'études aux cinq (5) premiers candidats de chaque Etat membre de l'UMOA déclarés admis et ayant obtenu le plus de points sur les critères de sélection, ci-après, approuvés par le Comité Scientifique du COFEB :

- la note obtenue au test de niveau ;
- l'âge ;
- le genre ;
- l'expérience professionnelle et le diplôme présenté.

Les lauréats qui ne bénéficient pas de la bourse BCEAO peuvent solliciter la prise en charge de leur formation par leur organisme d'origine ou par d'autres structures.

DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les formulaires de candidature, accompagnés de la brochure sur le cycle diplômé du COFEB, sont disponibles :

- auprès des institutions suivantes pour les candidats des Etats membres de l'UMOA :
 - Ministères chargés des finances ;
 - Banques et établissements financiers ;
 - Systèmes financiers décentralisés ;
 - Directions Nationales de la BCEAO.
- auprès des banques centrales africaines pour les ressortissants des autres pays ;
- sur le site internet de la BCEAO à l'adresse suivante : www.bceao.int dans la rubrique «COFEB».

Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 13 avril 2018, délai de rigueur**, par l'intermédiaire du Ministère chargé des finances de chaque Etat membre de l'UMOA, auprès de la Direction Nationale de la BCEAO ou auprès des banques centrales africaines partenaires.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. A cet égard, des points de bonus sont accordés aux candidates lors de l'attribution des bourses afin de favoriser leur plus grande représentation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

- à la Direction Nationale de la BCEAO dans l'un des Etats membres de l'UMOA ;
- au COFEB :
 - par téléphone : (00 221) 33 839 05 00 ;
 - par télécopie : (00 221) 33 823 93 35 ;
 - par courrier électronique à l'adresse courrier.zdcofeb@bceao.int ;
 - par courrier ordinaire : à l'attention de Madame le Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) BP 3108 Dakar – Sénégal.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
SOCIALES (CROUS) DE BAMBEY

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Numéro du marché : N° F_CROUSB_002

Dénomination du marché: Acquisition de Matériel de Transport : Un (01) Véhicule 4 X 4 station wagon et un (01) 4 X4 pick up double cabine en lot unique;

Nombre d'offres reçues : 02 (CAETANO FORMULA SENEGAL et CFAO SENEGAL);

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : CFAO SENEGAL ;
Adresse : Siege social, Km 2.5 Boulevard du centenaire de la commune de Dakar – B.P : 2631 Dakar (Senegal) Tel : +221 33 849 77 77 – Fax : +221 33 849 77 59 Email : cfao-senegal@cfao.com

Montant de l'offre de l'attributaire provisoire : SOIXANTE DEUX MILLIONS TROIS CENT VINGT QUATRE MILLE (62 324 000) francs CFA TTC.

Délai d'exécution : 30 jours.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 du Code des Marchés publics. Elle ouvre, dans un premier temps, le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 89 et suivants dudit Code.

Fait à Bambey, le 12 mars 2018

Le Directeur
Cheikh Abdou LO

14 03 2018 - ADB

• SERVICE COMMERCIAL DU «SOLEIL» À HANN

33 859 59 59 - 77 756 33 79 - 77 968 12 42
77 533 87 18 - 77 518 26 99

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SÉNÉGAL



Avis d'Appel d'Offres Ouvert – Sans pré qualification

FOURNITURE DE MATERIEL DESTINE A LA REALISATION
DE 20.000 BRANCHEMENTS SOCIAUX ET 160 KM D'EXTENSIONS
DE RESEAU PVC DN63 A 160 MM /// REF. F_DTX_030

ADDITIF N° 1

La SONES porte à la connaissance de tous les candidats à l'appel d'offres cité en référence et paru dans le journal « LE SOLEIL » N° 14 308 du 05 février 2018 que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le Mercredi 14 Mars 2018 à 10 heures 00mn a été reportée au Mercredi 21 Mars 2018 à 10 heures 00 mn.

Tout le reste demeure inchangé.

LE DIRECTEUR GENERAL
CHARLES FALL

14 MARS 2018 - BN



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 12-2018

«Fourniture de 10 000 compteurs monophasés monoblocs»

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site des marchés publics www.marches-publics.sn et dans le journal « Le Soleil » du 03 Janvier 2018.

2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2018 des fonds, afin de financer la continuité du service commercial en post-paiement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « fourniture de 10 000 compteurs monophasés monoblocs ».

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture du matériel et la réalisation des services connexes en un seul lot.

Le délai de livraison du matériel à la Direction Commerciale et de la Clientèle de Senelec est de quarante-cinq (45) jours au plus tard à compter de la notification du contrat.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles tel que défini dans le Code des Marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des Approvisionnements de Senelec, sis au 28 rue Vincens à Dakar et/ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département Approvisionnements au 4ème étage, 28 rue Vincens à Dakar de 7h30 mn à 16h30 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

• Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

a. Etats financiers :

i. Fournir les états financiers des trois années (2014, 2015 et 2016) dûment certifiés par un Expert-Comptable agréé par l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Assimilés) si les dispositions légales le prévoient.

b. Capacité technique et Expérience :

o Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

o Deux (02) marchés similaires exécutés par le candidat au cours des cinq (05) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) sanctionnés par des attestations de bonne exécution ;

o S'engager à fournir dans les trois (03) semaines qui suivent la signature du contrat, 05 échantillons de compteurs et ainsi que toutes les informations requises pour leur intégration dans le système de gestion du prépaiement STS existant de Senelec.

NB : Les engagements doivent apparaître dans l'offre sous forme de paragraphes bien détaillés conformément à la demande ou sous forme de lettre d'engagement dans l'offre.

o Prouver dans les trente jours (30), après sa notification provisoire, que le matériel fourni s'intègre avec succès dans le système de gestion du prépaiement STS existant de Senelec. Dans le cas contraire le choix serait fait sur le soumissionnaire suivant ;

o Présenter son service après-vente et apporter la preuve qu'il dispose ou disposera des moyens nécessaires pour effectuer le service après-vente.

o Délivrer la documentation complète pour chaque type d'équipement en français ;

o S'engager à garantir les matériels fournis au moins un an à compter de la réception provisoire sur site ;

NB : Cette garantie couvre toute anomalie détectée dans le fonctionnement et prévoit la remise en état ou le remplacement des matériels aux frais du fournisseur dans les quinze jours suivants la constatation de l'anomalie.

o Fournir les certificats de conformité au protocole STS et DLMS COSEM ;

o Le soumissionnaire doit être le fabricant ou en groupement avec le fabricant.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

Pour toute demande de clarifications, un courriel pourra également être envoyé aux adresses ci-après : notificationcpm@senelec.sn

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA), sise au 28, rue VINCENS 4ème étage contre un paiement non remboursable de cinquante mille francs (50 000 F CFA). Le paiement se fera en espèces dans nos caisses au 28, rue Vincens contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département Approvisionnements sis à 28, rue Vincens, 4ème étage, Tél. 33 839 32 92 pour la remise du dossier complet. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier prévu à cet effet à la même adresse.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Senelec, Salle de commission des marchés au 19, rue Abdou Karim Bourgi X Wagane DIOUF, au 2ème étage de l'immeuble Tounkara Dakar le MERCREDI 02 MAI 2018 A 09 HEURES 30 MN, délai de rigueur. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : Senelec, Salle de commission des marchés au 19, rue Abdou Karim Bourgi X Wagane DIOUF, au 2ème étage de l'immeuble Tounkara à Dakar MERCREDI 02 MAI 2018 A 09 HEURES 30 MN Heure locale.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant d'un million (1 000 000) de Francs CFA qui doit demeurer valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité des offres.

10. Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général

14 03 2018 - ADB

POINT DE MIRE

L'enjeu de la péninsule coréenne

Par Alassane DIAWARA

Le président Donald Trump a limogé, hier, d'une façon assez cavalière, le secrétaire d'Etat Rex Tillerson, revenu à peine d'une éprouvante tournée africaine qui l'a conduite à Djibouti, au Kenya, au Tchad et au Nigeria.

Cette fois-ci par un tweet matinal, pas pour polémiquer comme à son habitude, mais pour « virer », comme il aime à le dire, un des hommes clés du système en vue de donner sans doute une nouvelle orientation à la diplomatie américaine dans un contexte lourdement chargé. En effet, le président Trump est en première ligne, depuis le début de son mandat, sur tous les dossiers chauds avec l'Ue concernant les taxes sur l'acier, le nucléaire iranien, l'affaire de l'ingérence russe dans la campagne électorale américaine et surtout l'amorce de négociations avec la Corée du Nord sur la montée du péril nucléaire dans la péninsule coréenne.

Si l'entourage de Tillerson dit tout ignorer de la cause immédiate de son limogeage, il a du noter les signes avant-coureurs de profondes divergences entre les deux hommes depuis plusieurs mois. Le secrétaire d'Etat et son tonitruant président s'entendaient sur la forme, mais avaient certainement de profondes divergences sur le fond, tant le président américain ramenait tout à sa personne.

Selon plusieurs observateurs de la scène politique américaine, Rex Tillerson n'a jamais réussi à trouver sa place à la tête de la diplomatie américaine et dans une administration Trump dont les excès semblent aux antipodes de sa personnalité d'homme réservé.

Pourtant Tillerson, à ses débuts, semblait être « the right man on the right place » compte tenu du vaste réseau international économique autour du pétrole et ses dérivés qu'il a tissé en tant que directeur du géant pétrolier texan ExxonMobil.

Proche de Vladimir Poutine, son installation à la tête de la diplomatie américaine avait été perçue comme un pas encourageant dans l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et la Russie. La première douche froide a été reçue sur le front russe avec les soupçons d'ingérence de Moscou dans la campagne électorale américaine en faveur du candidat Trump et les rebondissements juridiques qu'elle a déclenchés. Le secrétaire d'Etat, d'habitude si puissant dans le dispositif politique américain, a été écrasé sinon discret depuis le départ sur d'épineux dossiers, tels que le fameux mur à la frontière mexicaine, la remise en cause de l'engagement américain sur le climat, le dossier du nucléaire iranien, le vieux contentieux israélo-palestinien, confié à son gendre Jared Kushner et, depuis quelques jours, l'amorce d'un dialogue avec Pyongyang. La rapidité avec laquelle Donald Trump a accepté l'offre du dirigeant nord-coréen Kim Jong-un montre qu'il a sûrement été négocié de longue date sur le dos du chef de la diplomatie. La nomination d'un agent de la Cia pour le remplacer en dit long sur son implication dans cette épineuse question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Des problèmes cruciaux qui nécessitent, pour le moins que l'on puisse dire, une totale discrétion seront abordés dans les jours à venir, notamment pour établir la confiance nécessaire entre les deux parties qui doivent se rencontrer pour la première fois depuis la fin de la guerre de Corée, en 1953, et surtout le lieu rassurant pour convaincre le jeune dirigeant nord coréen à s'aventurer hors de son pays.

ETATS-UNIS

Donald Trump limoge le chef de la diplomatie américaine

AFP - Changement à la tête de la diplomatie américaine : le président américain Donald Trump a annoncé, hier, le limogeage de Rex Tillerson, remplacé au poste de secrétaire d'Etat par l'actuel directeur de la Cia, Mike Pompeo.

Après des mois de rumeurs sur un départ mille fois donné comme imminent, le sort de l'ancien homme fort d'ExxonMobil qui peinait à trouver sa place à Washington et entretenait des relations difficiles avec le locataire de la Maison Blanche a été scellé.

«Mike Pompeo, le directeur de la Cia, deviendra notre nouveau secrétaire d'Etat. Il fera un travail fantastique ! Merci à Rex Tillerson pour ses services !» a lancé M. Trump.

Moins de 14 mois après sa prise de fonction, le président septuagénaire a, en outre, annoncé que Gina Haspel deviendrait la nouvelle directrice de la Cia, la première femme choisie à ce poste. Elle a un passé sulfureux pour avoir participé au programme de torture de la Cia après le 11-Septembre. La Maison Blanche a mis en avant la volonté du président

d'avoir une nouvelle équipe au moment d'aborder des négociations historiques avec la Corée du Nord. Ce dernier a accepté, la semaine dernière, l'invitation du dirigeant Kim Jong-un à une rencontre d'ici fin mai, afin notamment de discuter de dénucléarisation. Ironie suprême : début octobre, l'impétueux président avait, fait rare, publiquement rabroué son secrétaire d'Etat pour avoir évoqué l'existence de canaux de communication visant à sonder les intentions de la Corée du Nord.

«Il perd son temps à négocier», avait-il écrit sur Twitter. «Conserve ton énergie Rex, nous ferons ce que nous devons faire.» Interrogé sur les raisons de ce limogeage, le président a mis en avant des désaccords de fond, en particulier sur le dossier nucléaire iranien. «Nous nous en-



Rex Tillerson, ex-secrétaire d'Etat américain

tendions bien, mais nous avons des désaccords», a-t-il lancé depuis les jardins de la Maison Blanche, en partance pour la Californie, ajoutant : concernant «l'accord sur le nucléaire iranien, je pensais qu'il était horrible, il pensait qu'il était passable».

«Je pense que Rex sera désormais beaucoup plus heureux», a-t-il ajouté dans une surprenante formule.

Signe des tensions et des dysfonctionnements au sein d'une administration marquée par des départs et des limogeages en cascade, le président n'a pas prévenu le chef de la diplomatie de sa décision.

COTE D'IVOIRE

L'opposition demande la «suspension» des sénatoriales

AFP - L'opposition ivoirienne a appelé, hier, à suspendre les premières élections sénatoriales de Côte d'Ivoire, fixées au 24 mars, jugeant leur tenue «anticonstitutionnelle» et source de «tensions sociales».

«En programmant ces sénatoriales, le gouvernement a violé la Constitution et nous lui demandons de faire marche arrière», a déclaré à l'Afp Pascal Affi N'Guessan, dirigeant du Front populaire ivoirien (Fpi, opposition). M. N'Guessan, chef de file de l'opposition ivoirienne, affirme aussi avoir engagé une action auprès de la Cour suprême, lui demandant de «suspendre la tenue des sénatoriales parce qu'elles sont organisées par la Commission

électorale, une institution déclarée illégale par la Cour africaine des droits de l'Homme».

Le gouvernement a réaffirmé, lundi soir, sa volonté de tenir le scrutin, soulignant, dans un communiqué, que «la composition actuelle de la Cei» résulte «d'un large consensus de tous les acteurs politiques de premier plan». «La question de la réforme de la composition actuelle de la Cei ne se justifie guère (...) d'autant que le mandat des membres de cette Cei,

régulièrement constituée, est en cours», poursuit le texte. La campagne des sénatoriales doit démarrer le 19 mars pour trois jours, selon une ordonnance qui fixe sa tenue.

L'opposition avait appelé, mi-février, à «l'application de l'arrêt» de la Cour africaine des droits de l'Homme qui exige la modification de la composition de la Commission électorale indépendante (Cei), représentée par huit membres du pouvoir contre quatre de l'opposition. Ces opposants ont rendu public l'arrêt de la Cour qui estime que l'Etat défendeur a violé son obligation de créer un organe électoral indépendant et impartial».

NOUVELLES MANIFESTATIONS HOULEUSES A CONAKRY

Le pouvoir dénonce une «déstabilisation»

AFP - Des heurts ont opposé, hier, à Conakry, des manifestants aux forces de l'ordre lors d'une nouvelle journée de protestations orchestrée par l'opposition qui, selon un responsable de la majorité, vise à «déstabiliser» le pouvoir du président Alpha Condé.

Après une journée «ville morte» lundi, la seconde en un mois, des jeunes ont à nouveau érigé des barricades et brûlé des pneus dans plusieurs quartiers de la capitale guinéenne, selon un correspondant de l'Afp.

Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants qui leur lançaient des pierres, indique la même source.

L'opposition guinéenne dénonce les résultats des élections locales du 4 février qui, d'après la Commission électorale nationale (Céni), ont été remportées par le Rpg, le parti du président

Alpha Condé. «Tant qu'on ne restituera pas nos suffrages volés, nous ne quitterons pas la rue», a déclaré, hier, à l'Afp, l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, chef de file du principal parti de l'opposition (l'Ufdg).

Les revendications de l'opposition ne visent qu'à créer l'anarchie pour déstabiliser le régime d'Alpha Condé, a répliqué le chef du groupe parlementaire du Rpg, Amadou Damaro Camara, interrogé par l'Afp. «Ce qu'ils n'ont pas obtenu dans les tribunaux, ils veulent l'obtenir dans la rue», a ajouté M. Camara, en accusant l'Ufdg d'avoir un «agenda caché»

afin «d'arriver au pouvoir» avant les présidentielles prévues en 2020. Déclenchée pour réclamer des augmentations de salaire, une grève paralyse, par ailleurs, le secteur de l'éducation depuis le 12 février. Lors de manifestations quasi quotidiennes, des élèves et leurs parents reprochent au chef de l'Etat d'avoir laissé le conflit s'enliser. Face à une telle situation, le Parti de l'espoir pour le développement national (Pend) de l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté a préconisé, hier, l'envoi d'une «force d'interposition» de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

De nouvelles manifestations et une troisième journée «ville morte» sont prévues demain à Conakry.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
SOCIALES (CROUS) DE BAMBEY

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE MARCHÉ

Numéro du marché : N°F-COUSB-016

Lot unique : Fourniture de tickets restaurant pour les étudiants de l'UADB

Nombre d'offres reçues : 03 (IDILL GLOBAL SERVICES, CEMPA et IMPRESSION NOUVELLE)

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : CEMPA;

Adresse : Siège : 56, rue Carnot BP : 419- Dakar Sénégal – Tel : 00221 33 849 49, 49, Fax : 33 823 45 82, email : :info@cempa.sn

Montant de l'attribution provisoire : VINGT CINQ MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE SIX CENT CINQUANTE HUIT (25 896 658) francs CFA TTC, suite à une réduction des quantités de 2,2 %, conformément aux dispositions de la clause 39.1 des IC, correspondant à un montant de 582 542 F CFA TTC.

Délai d'exécution : 10 jours

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 du Code des Marchés publics. Elle ouvre, dans un premier temps, le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 89 et suivants dudit Code.

Fait à Bambey, le 12 mars 2018

Le Directeur
Cheikh Abdou LO

SERVICE COMMERCIAL

Pour vos annonces publicitaires,
Avis et communiqués
dans le journal
Le Soleil

ou

dans le Portail Web
www.lesoleil.sn

vous pouvez nous contacter :

33 859 59 59

77 756 33 79

77 533 87 18

77 518 26 99

AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU

«Le Soleil»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou

Tél. 33 821 07 52

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

**Programme Agricole Italie Sénégal Plus
(PAIS +)**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : DRPCO N° F_PAISPLUS_014

Dénomination du marché : Acquisition d'équipement de laboratoire

Nombre d'offres reçues : Sept (07)

Nom et Adresse de l'attributaire provisoire : CAFOMT, Cité Biagui villa n°463
Tél. : 33 860 08 29

Montant de l'offre retenue provisoirement : Dix Neuf millions sept cent quarante sept mille soixante et un francs CFA HT - HD (19.747. 061 F CFA HT HD) ;

Délai d'exécution : 60 jours à compter de la notification de l'ordre de service

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 89 dudit code.

Le Coordonnateur du PAIS PLUS

14 MARS 2018 - BN



Catholic Relief Services – Senegal Program
72, Boulevard de la République, BP 11175
Dakar, SENEGAL
Tel: (221)33 889 15 75 Fax: (221) 33 823-58-24
www.crs.org +1.410 625 2220

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : Directeur de la chaîne d'approvisionnement

Département : Programmes

Échelon : 9

Superviseur immédiat : Directeur de projet /Charge des Operations

Pays/lieu : Dakar/Senegal

Note : Cette position est sous réserve de l'approbation au préalable du bailleur de fonds

Résumé du poste :

Vous planifierez et gèrerez toutes les activités de la chaîne d'approvisionnement – achats, logistique, transport et entreposage – et fournirez une supervision technique et opérationnelle afin de permettre la fourniture efficace et efficiente de marchandises aux personnes pauvres et vulnérables. Vos connaissances et votre expérience vous permettront d'anticiper et de gérer les besoins et difficultés de la chaîne d'approvisionnement et de présenter des solutions pour son amélioration tout en appliquant les principes de gestion vertueuse, intégrité, transparence et redevabilité.

Responsabilités du poste :

- Collaborer avec les personnes que vous supervisez directement et avec les responsables des programmes pour renforcer le plan de gestion de la filière et de la chaîne d'approvisionnement. Déterminer ce qui est demandé comme services d'achats et de logistique, les spécifications souhaitées et les calendriers de livraison et la manière dont sont définies les stratégies d'approvisionnement, en assurant une bonne coordination et une bonne communication.
- Garantir la redevabilité et la transparence de toutes les opérations de la chaîne d'approvisionnement, conformément aux réglementations de CRS et des bailleurs de fonds et aux normes et exi-

gences internationales et locales.

- Gérer efficacement les compétences et superviser. Gérer la dynamique de l'équipe et le bien-être des employés. Faire du coaching, adapter stratégiquement les plans individuels de développement et gérer la performance des employés directement supervisés. Suivre et évaluer la performance pour qu'il y ait suffisamment de capacité pour pouvoir appuyer des programmes de qualité élevée.
- Gérer la conception et la mise en œuvre d'un processus stratégique d'approvisionnement et d'achats pour identifier, évaluer et sélectionner les fournisseurs qui apporteront un maximum d'optimisation des ressources pour l'organisation. En proche coordination avec l'équipe des achats, superviser les relations avec les principaux fournisseurs et évaluer la performance des fournisseurs.
- Gérer l'infrastructure logistique, les installations de stockage et les ressources pour le transport. Superviser l'application de systèmes et de procédures pour l'inventaire et le transport, l'entreposage et la distribution des vivres ainsi que pour la gestion des véhicules, afin de garantir une bonne maintenance des biens et leur protection. Vérifier que les protocoles correspondants pour la sûreté et la sécurité sont mis en œuvre.
- Superviser le contrôle de l'inventaire et la gestion de systèmes complets de suivi des marchandises et de tenue des registres tout au long du cycle de la chaîne d'approvisionnement, du moment de la demande au moment de la livraison. Garantir la préparation et la soumission à temps de divers rapports.
- Créer et maintenir de bonnes conditions pour apprendre. Établir un environnement sûr pour le partage d'idées, de solutions et de difficultés et la capacité à détecter et analyser les petites insuffisances et à y répondre rapidement. Fournir des directives pour le renforcement des capacités, y compris un apprentissage interdépartemental.

Formation, expérience et capacités requises

Études et expérience

- Master en chaîne d'approvisionnement ou autre master pertinent ou expérience équivalente fortement souhaités. Une ou des certifications professionnelles en chaîne d'approvisionnement sont un plus.
- Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la logistique/ des achats, avec de plus en plus de responsabilités, de préférence dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement d'assistance humanitaire.
- Connaissance et expérience des réglementations de divers bailleurs de fonds publics. Compréhension des FAR (Réglementations pour les acquisitions fédérales), des réglementations de l'OMS et des GACAP (Principes de comptabilité des vivres généralement acceptés).
- Connaissances de la législation nationale et internationale pour l'import/export et des réglementations douanières courantes.
- Expérience et compétences en gestion du personnel qui sont favorables à un environnement d'apprentissage.
- Maîtrise des logiciels MS Office (Excel, Word, PowerPoint, Visio) et des systèmes de gestion de l'information. Une expérience des systèmes ERP est un plus.

Compétences personnelles

- Excellentes compétences en planification, coordination, priorisation et gestion du temps
- Excellentes compétences analytiques avec la capacité de porter des jugements indépendants et de prendre des décisions
- Conduite éthique, conformément à des codes professionnels et organisationnels reconnus d'éthique
- Proactif, plein de ressources, axé sur les solu-

tions et les résultats

- Capacité à travailler en collaboration

Langue étrangère exigée/souhaitée : Bonne compétence en Français et Anglais requis

Principales relations de travail :

Supervision : Gestionnaire du Système d'Information logistique, Supply Chain Officer, Gestionnaire de la Logistique.
Interne : Représentant Resident, HoOPS, HOP, Gestionnaires de programmes, Gestionnaire de la logistique, Agents d'approvisionnement, Gestionnaire administratif, Charge Ressources Humaines, Gestionnaire IT et autres Gestionnaires de support, Services d'expédition du siège, DRD pour la qualité de la gestion, Auditeurs internes et externes.
Externe : Autorités portuaires et maritimes du Sénégal, Douane, Société d'expédition, compagnies maritimes, transporteurs, fournisseurs.

Compétences au niveau de toute l'agence (pour tous les employés de CRS) :
Relations de confiance; Croissance professionnelle; Partenariat; Redevabilité

Avertissement : Cette description de poste n'est pas une liste exhaustive des compétences, du travail, des devoirs et des responsabilités associés au poste de travail.

Employeur respectueux de l'égalité des chances

Candidatures

Les dossiers de candidatures comprenant CV (avec 3 références) et lettre de motivation devront être envoyés par email à l'adresse : **SN_HR@global.crs.org** ou à l'adresse postale **BP : 11175 Dakar, avant le 22 Mars 2018 à 16h00.**

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

agenda dakarois

SAMU NATIONAL
15 15 - 33.869.82.52
S.U.M.A.
33 824 24 18
SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30
S.O.S MEDECINS
33 889 15 15
HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 869 40 50
CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15
EAU - SDE
Service dépannage
& Renseignements
800.00.11.11
(appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800.10.12
SENELEC
Service Dépannage
33 867.66.66
TELEPHONE
Renseignements Annuaire :
1212
Service Dérangements :
1413
Service Clients :
1441
SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
TRANSPORTS
Société nationale de Chemins
de Fer du Sénégal (SNCS) :
33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45

mots croisés

PAR DIEUMBE NDIAYE

I II III IV V VI VII VIII IX X

10x10 crossword puzzle grid

PROBLEME N° 12.863

HORIZONTALEMENT : 1. Preuve de fidélité au canard. 2. Appareil de lavage - S'adonner à des futilités. 3. Fond de fiole - De mauvais goût. 4. Sur la carte du docteur - Symbole de nudité - Rien à signaler. 5. Chant du matin. 6. Dans la semaine - Qui n'était pas attendu. 7. Hors des limites - Article - Réfléchi. 8. Forme de test - Il est intérieur pour la conscience. 9. On se moque de son objet - Bien éduqué. 10. Affaire privée.

VERTICALEMENT : I. Pour une affaire secondaire. II. Moitiés de fils - Il est parmi les révoltés. III. Langue de trouvère - On le subit à l'examen. IV. Donc à moitié - Possessif - Mine de sel iodé. V. Souvent pris pour mieux répartir - Deux muettes. VI. Quartier des gradés - Habits de maître. VII. Changea de peau - Mets de choix - Un peu de dépression. VIII. Il peut hanter - Pour ceux qui croient. IX. Cité sur la Baise - Surfaces à cultiver. X. Argent disponible.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

HORIZONTALEMENT : 1. PROCUREURS. 2. HASE - ORVET. 3. ETE - SEUR. 4. NA - CAP - ENA. 5. SIROP - IP. 6. MQ - ETIRE. 7. EUE - INO - SN. 8. NOTE - MOT. 9. ETAME - JOLI. 10. SALUTATION.
VERTICALEMENT : I. PHENOMENES. II. RATA - QUOTA. III. OSE - ETAL. IV. CE - CIE - EMU. V. MARTINET. VI. RO - POINT. VII. ERS - PRO - JT. VIII. UVEE - MOI. IX. REUNI - SOLO. X. STRANPONTIN.

horoscope

BELIER

Bélier. (22 mars - 20 avril)
Surveillez-vous du coin de l'œil ce jour. Vous pourriez essayer un échec sentimental cuisant pour avoir trop tiré sur la corde. Votre partenaire aura épuisé toutes ses réserves de patience et d'indulgence.
Couleur porte bonheur : Blanc
Affinités Astrales : Cancer et Balance
Chiffres de chance : 6 1 5

TAUREAU

Taureau. (21 avril - 21 mai)
La réussite matérielle se trouvera à votre portée. Vous serez en mesure de réaliser d'excellentes affaires et d'améliorer sensiblement votre pouvoir d'achat. Une belle surprise devrait illuminer votre vie sentimentale plutôt sombre.
Couleur porte bonheur : Gris
Affinités Astrales : Balance et Poissons
Chiffres de chance : 2 8 7

GEMEAUX

Gémeaux. (22 mai - 21 juin)
Vous ne tiendrez plus en place et vous vivrez un peu trop sur les nerfs. Vous risquez d'avoir des problèmes de somnolence ou, au contraire, des insomnies récalcitrantes. Évitez les médicaments ; jetez-vous sur les tisanes.
Couleur porte bonheur : Jaune
Affinités Astrales : Gémeaux et Vierge
Chiffres de chance : 9 6 2

CANCER

Cancer. (23 juin - 23 juillet)
Le mot-clé de la journée : dialogue. Il devra dominer vos échanges professionnels et sociaux. Vous vous sentirez en pleine forme pour vous y livrer. Comptez sur l'appui des Lions et des Béliers.
Couleur porte bonheur : Indigo
Affinités Astrales : Gémeaux et Sagittaire
Chiffres de chance : 2 8 7

LION

Lion. (24 juillet - 23 août)
Si des épreuves sentimentales vous atteignent, ne vous désolée pas. Après le flux, le reflux : cela est dans la nature même des choses. Attendez patiemment que les astres vous favorisent de nouveau.
Couleur porte bonheur : Rouge
Affinités Astrales : Cancer et Scorpion
Chiffres de chance : 3 9 6

BALANCE

Balance. (24 septembre - 23 octobre)
Méfiez-vous des initiatives intempestives qui risquent de provoquer des prises de bec chez vos collègues ou proches collaborateurs. Le coup de force est parfois efficace, mais pas en ce moment.
Couleur porte bonheur : Gris
Affinités Astrales : Lion et Scorpion
Chiffres de chance : 7 4 9

SCORPION

Scorpion. (24 oct. - 22 novembre)
Beaucoup de gaieté et d'animation dans votre vie sociale. A coup sûr, vous aurez une foule d'amis et de relations à vos trousses. De nouvelles rencontres se produiront aujourd'hui.
Couleur porte bonheur : Blanc
Affinités Astrales : Vierge et Capricorne
Chiffres de chance : 8 3 1

SAGITTAIRE

Sagittaire. (23 nov. - 22 décembre)
Du retard est à prévoir dans votre courrier; ne vous impatientez pas, cela s'arrangera. Quelques complications sentimentales sont à redouter.
Couleur porte bonheur : Jaune
Affinités Astrales : Gémeaux et Verseau
Chiffres de chance : 2 9 7

CAPRICORNE

Capricorne. (23 déc. - 19 janvier)
La journée sera propice aux grandes décisions, s'il s'agit de reprendre ou de poursuivre des études. Pour certains, un cours de recyclage ou de perfectionnement technique commencé aujourd'hui pourra amener une promotion sociale.
Couleur porte bonheur : Gris
Affinités Astrales : Cancer et Vierge
Chiffres de chance : 8 2 3

VERSEAU

Verseau. (20 janvier - 19 février)
Les opérations financières et les transactions concernant des biens familiaux seront favorisées. Vous réaliserez aussi de bons placements à long terme, mais à condition de consulter des spécialistes.
Couleur porte bonheur : Rouge
Affinités Astrales : Gémeaux et Lion
Chiffres de chance : 5 4 6

POISSONS

Poissons. (20 février - 21 mars)
Si des problèmes surgissent dans votre vie sentimentale, vous essaieriez de les nier, en faisant tout pour éviter les tête-à-tête. Mais vous ne résoudrez rien en suivant la politique de l'autruche; il vaudrait mieux affronter la réalité.
Couleur porte bonheur : Indigo
Affinités Astrales : Gémeaux et Vierge
Chiffres de chance : 2 7 9

mots fléchés N° 3505

Word search grid with 10x10 cells containing letters and some pre-filled words like 'MÉTÉOROLOGIE', 'SALADE', 'PÊCHE', etc.

Solution N° 3504

Solution grid for puzzle 3504 with words like 'KEROSENE', 'RAGE UNIFIES', 'DIASPORA', etc.

Pensée du jour
« Il faut faire ce pour quoi on est fait. C'est déjà un grand élément de paix, même si on ne réussit pas toujours. »
(Louis Guilloux)

Visitez nos sites Internet :
http://www.lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF :
http://www.mediaf.org

7 erreurs

Two panels of a cartoon by Samba Fall about a woman talking to a man at a bureau, with 7 numbered errors listed: 1. Le placement du bracelet au poignet de la femme sur l'homme. 2. Le bout du nez du nouveau du trou de la femme sur l'homme. 3. Le format du bulletin de salaire. 4. La longueur de la plaque du 2e bureau. 5. Le nombre de bracelets au poignet de la femme sur l'homme. 6. Le format du tronc de l'arbre en arrière-plan. 7. Le nombre de boutons de la manche de la veste de l'homme.

Solution du jeu N° 1711 des 7 erreurs
En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.

Le soleil
Quotidien national
édité par la Société
Sénégalaise de Presse
et de Publications (SSPP)
ISSN 0850-0703
Adresse :
Route du Service
Géographique
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)
BP 92
Standard
Tél : 33 859.59.59
Directeur Général,
Directeur de la Publication
Yakham MBAYE
Secrétariat DG
Tél : 33 859.59.00
Coordonnateur Général
des Rédactions
Ibrahima MBODJ
Tél : 33 859 59 41
imbodj@hotmail.com
Rédacteur en chef central
Daouda MANÉ
Tél : 33 859 59 10
dmanef@yahoo.fr
Rédacteur en chef central
adjoint
Sidy DIOP
Tél : 33 859 59 25
sydiop@gmail.com
Coordonnateur
Pool des Grands-reporters
Sidy DIOP
Tél : 33 859 59 25
sydiop@gmail.com
Département commercial
& Marketing
Tél : 33 859 - 59 09
33 859 - 59 - 44
Service commercial
Tél : 33 859 59 43
33 859 59 33
Abonnement :
33 859.59.33
Recouvrement :
33.859.59.03
Télécopie - Fax :
33 832.08.86 - 33 859.60.50
Impression :
LE SOLEIL
Internet :
http://www.lesoleil.sn
Email : lesoleil@lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF
http://www.mediaf.org

nécrologie

DECES

SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal
 Dr Cheikh KANTE, Ministre auprès du Président de la République,
chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE),
 Me Oumar YOUM, Ministre Directeur de cabinet
 du Président de la République,
 Maxime Jean Simon NDIAYE, Ministre Secrétaire général
 de la Présidence de la République,
 Seydou GUEYE, Ministre Secrétaire général du Gouvernement,
 Ibrahima WADE, Directeur général du Bureau Opérationnel
 de **Suivi du PSE (BOS)**,
 Les membres du Cabinet du Ministre **chargé du Suivi du PSE**,
 L'ensemble du personnel du **BOS**, les Chefs de Projet et
 Points focaux des projets et réformes phares du **PSE**,
 ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Baïdalaye KANE

*Père de Me El Ousseyni KANE, Directeur de cabinet
 du Ministre auprès du Président de la République,
 chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE).*

Survenu le dimanche 11 mars 2018 à l'Hôpital Principal de Dakar

**En cette douloureuse circonstance, ils présentent
 leurs sincères condoléances à la famille éplorée.**

(14 mars 2018)

DECES

SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal
 Dr Cheikh KANTE, Ministre auprès du Président de la République,
chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE),
 Ibrahima WADE, Directeur général
 du Bureau Opérationnel de **Suivi du PSE (BOS)**,
 Les membres du Cabinet du Ministre **chargé du Suivi du PSE**,
 L'ensemble du personnel du **BOS**,
 Les Chefs de Projet et Points focaux des projets et réformes
 phares du **PSE**, ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Baïdalaye KANE

*Père de Me El Ousseyni KANE, Directeur de cabinet
 du Ministre auprès du Président de la République,
 chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE).*

Survenu le dimanche 11 mars 2018
 à l'Hôpital Principal de Dakar

**En cette douloureuse circonstance, ils présentent
 leurs sincères condoléances à la famille éplorée.**

(14 mars 2018)

Fax

«Le Soleil»

33

832

08

86

33

859

60

50

DECES

Dr Cheikh KANTE, Ministre auprès du Président de la République,
chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE),
 Ibrahima WADE, Directeur général du Bureau Opérationnel de **Suivi du PSE (BOS)**,
 Pape Mor NDIAYE, Conseiller Technique
 Oumar Diagne THIAM, Conseiller Technique
 Mamadou NDIAYE, Conseiller Spécial
 Alioune FALL, Conseiller Technique - Administrateur du **PSE**
 Ibrahima FALL, Conseiller Technique
 Mamadou Lamarana BA, Gestionnaire
 Abdoulaye SARR, Chef de Cabinet
 Abibatou CISSE, Assistante du Ministre
 L'ensemble des membres du Cabinet du Ministre **chargé
 du Suivi du PSE**, ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Baïdalaye KANE

*Père de Me El Ousseyni KANE, Directeur de cabinet du Ministre
 auprès du Président de la République, chargé du Suivi
 du Plan Sénégal Emergent (PSE).*

Survenu le dimanche 11 mars 2018 à l'Hôpital Principal de Dakar

**En ces douloureuses circonstances, le Dr Cheikh KANTE et l'ensemble
 de son cabinet présentent leurs sincères condoléances à la famille
 éplorée et prient pour le repos de l'âme du disparu au Paradis Céleste.**

(14 mars 2018)

DECES

Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la **Banque
 Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**
 et l'ensemble du personnel de la **Banque Centrale**,
 ont le regret et la profonde douleur de vous annoncer le
 décès, survenu le mercredi 07 mars 2018 à Dakar de



Monsieur Serge Cyriaque ZOUNGLAS
*Agent en service à la Direction
 des Systèmes d'Information*

La messe est prévue le jeudi 15 mars 2018 à 15H
 en l'église Sainte Thérèse de Grand-Dakar,
 suivie de l'enterrement au cimetière
 Saint Lazare de Béthanie.

**En cette douloureuse circonstance, ils présentent
 leurs sincères condoléances à la famille éplorée.**

(14 mars 2018)

S E R V I C E

C O M M E R C I A L

« L e S o l e i l »

3 3 . 8 5 9 . 5 9 . 3 3

3 3 . 8 5 9 . 5 9 . 4 3

SERVICE ABONNEMENT

«Le Soleil»

33.859.59.38

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous pli à: SSPP le Soleil - Service Abonnements BP 92 Dakar RP
 Tél: 33 859 59 33 Fax: 33 832 08

OUI, je désire m'abonner au Quotidien Le Soleil pour
1an 58 000 FCFA 6mois 30 000 FCFA 3mois 16 000 FCFA
 Je commande _____exemplaire(s), soit un montant de _____FCFA

Je désire recevoir une facture acquittée
 Veuillez trouver ci-joint mon règlement à l'ordre de la SSPP « le Soleil » d'un montant de
 (Veuillez préciser en chiffres et en lettres la somme à payer)

MES COORDONNEES

STRUCTURE.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL RUE.....
 VILLE.....
 TEL FAX Email.....

DATE :

CLIENT

- Office réservée aux abonnés du Sénégal, autres pays : contacter notre Service Abonnement
- Conditions en vigueur susceptibles de changement

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES FORAGES RURAUX



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Appel d'Offres : CC_OFOR_124 relatif à la mise en délégation de service public des systèmes d'approvisionnement en eau potable des régions de Sédhiou, Kolda, Ziguinchor.

Référence publication : « Le Soleil du 03 février 2017 ».

Dénomination du Marché : Mise en délégation de service public des systèmes d'approvisionnement en eau potable de la région de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor.

Nombre de lots : Un (01)

Nombre d'offres reçues : Deux (02) Offres
Groupement COMET AFRQUE TELECOM /LYSA/BRL, Groupement AQUATECH/MUNIF group.

Date d'attribution provisoire du marché : 12 février 2018

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Groupement AQUATECH/MUNIF group, rue A. A. NDOYE x Lamine GUEYE Dakar .

Prix Exploitant (Pe) de : 230 FCFA HT par m³

Délai d'exécution : Dix (10) ans.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du code des marchés.

Le Directeur Général de
L'Office des Forages Ruraux

14 MARS 2018 - BN



HÔPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

Tél : 33 839.50.50
Fax : 33 839.50.88
BP : 3006 DAKAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Numéro du marché : DRPCO – F – IB – 040 / HPD

Dénomination du marché : L'achat en six (06) lots de matériels médico-chirurgicaux.

Nombre d'offres reçues : SIX (06)

1. COAST TO COAST Africa Medical : Cité impôt et Domaine n°24 Dakar-Patte d'oie.
Tel : 77 650 65 51 / 709404161

2. ESPACE MEDICAL : Ouest foire cité Mame Rane lot 6 en face Centre de Santé Philippe M. Senghor,
Tel / fax : 33 820 64 40

3. DIMINTER : Immeuble H – Sacré Cœur 1- BP 13 29 Dakar Sénégal Tél : 33 825 77 63

4. DELTA MEDICAL : 11 Rue de Thiong DAKAR TEL : 33 889 37 37, Fax: 33 821 10 27

5. TECHNOLOGIE SERVICES : 94-95 Sacré Cœur Pyrotechnie - Dakar Tél : 33 865 05 05

6. 2 IRIS : Point E rue 16X37 villa n°4325 BP 15373 Dakar - Sénégal, Tél : 33 824 37 37

Attributaires et montants retenus

• LOT 1 : Moteur chirurgical Stryker system 7 ou équivalent : le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) FCFA HT/HD.

• LOT 2 : Ancillaire DHS, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de six millions (6 000 000) FCFA HT /HD

• LOT 3 : Appareils ECG

o sous lot 1 : Appareil ECG TC 50 ou équivalent, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de cinq millions cinq cent mille (5 500 000) FCFA HT /HD

o sous lot 2 : Appareil ECG Touch ou équivalent, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) FCFA HT/HD

• LOT 4 : Lampe chirurgicale, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) FCFA HT/HD.

• LOT 5 : Dermotome Electro MODEL B, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA HT/HD.

• LOT 6 : Amplificateur de greffe de la peau, le candidat COAST TO COAST AFRICA MEDICAL pour un montant de six millions (6 000 000) FCFA HT / HD. Le délai d'exécution est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de réception du bon de commande.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit Code.

14 MARS 2018 - BN

Football LIGUE DES CHAMPIONS

8^{EME} DE FINALE RETOUR

Séville envoie Manchester United dans le décor, la Roma en quart

AFP : Manchester United, impuissant chez lui contre Séville (1-2) après avoir déjà été accroché en Espagne à l'aller (0-0), s'est fait éliminer mardi en 8e de finale de la Ligue des Champions, tandis que la Roma (1-0, 1-2) a passé l'obstacle contre le Shakhtar Donetsk. Déjà critiqué pour la qualité des prestations de ses Red Devils, plus apparus à ce niveau depuis le printemps 2014, Jose Mourinho est apparu le regard noir lorsque Ben Yedder (74, 78) a inscrit le doublé qui offre aux Andalous le premier quart de finale de leur histoire en C1 après trois échecs à ce stade. Pourtant, les Mancuniens, qui ont ensuite sauvé l'honneur par Lukaku (83), n'avaient pas fait grand chose avant l'ouverture du score pour se mettre en situation idéale...



Ben Yedder

Battue à l'aller en Ukraine, la Roma a elle beaucoup travaillé avant que Dzeko (52) n'inscrive le petit but nécessaire et suffisant pour rejoindre les quarts de finale pour la 1re fois depuis dix ans. Ensuite, les Giallorossi, tremblant jusqu'au bout, n'ont pas réussi à s'offrir un break qui leur aurait permis de souffler, mais l'exclusion de Iordets (79) leur a quand même bien simplifié la tâche.

Le Barça attend Chelsea, le Bayern serein

AFP : Le FC Barcelone, revenu d'Angleterre avec un précieux nul (1-1), accueille Chelsea mercredi en 8e de finale retour de Ligue des champions, tandis que le Bayern Munich n'a pas grand chose à craindre sur la pelouse du Besiktas, après sa victoire 5-0 à l'aller. Chelsea avait terminé la première manche frustré par l'égalisation de Lionel Messi en fin de rencontre. Autant dire que c'est un gros défi qui attend les Londoniens au Camp Nou, face à une équipe qui domine le championnat d'Espagne.

L'autre rencontre est moins attrayante sur le papier : grâce à des doublés de Thomas Müller et Robert Lewandowski, le Bayern a mis KO les Turcs du Besiktas au match aller.

Il y aura toutefois plusieurs absents notables, comme l'ailier néerlandais Arjen Robben, touché à un nerf, ou les blessés Manuel Neuer (fracture d'un pied), Kingsley Coman (opéré d'une cheville) et Corentin Tolisso (contusion au tibia). Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu vendredi à 11h00 GMT.

Aujourd'hui : (17h00 GMT) Besiktas (TUR) - Bayern Munich (GER) (aller 0-5), (19h45 GMT) Barcelone (ESP) - Chelsea (ENG) (aller 1-1).

CHAMPIONNAT DE FRANCE 31^{EME} JOURNEE MATCH AVANCE

PSG-Angers au programme

AFP : Mercredi, le Paris SG reçoit Angers (16h00 GMT), en match avancé de la 31e journée, décalé en raison de la finale de la Coupe de la Ligue le 31 mars. Monaco, autre finaliste, jouera son match de la 31e journée contre Rennes le 4 avril.

Suite de la 31e journée - Samedi 31 mars : (16h00 GMT) Dijon - Marseille. **Dimanche 1er avril** : (14h00 GMT) Guingamp- Bordeaux, (16h00 GMT) Caen - Montpellier, Lille - Amiens, Nantes - Saint-Etienne, Strasbourg - Metz, Troyes - Nice, (20h00 GMT) Lyon - Toulouse. **Mercredi 4 avril** : (17h45 GMT) Rennes - Monaco

ITALIE/MATCH EN RETARD

La Juventus peut s'échapper

AFP : Une balle de break : avec la réception mercredi de l'Atalanta Bergame pour un match en retard de la 26e journée, la Juventus Turin a l'occasion de prendre quatre points d'avance sur Naples en tête de la Série A. Le premier tournant a eu lieu il y a huit jours, quand Naples s'est incliné à domicile face à la Roma (4-2) alors que la Juve allait gagner 1-0 à Rome contre la Lazio.

La Juve a alors pris seule la tête du championnat, pour la première fois de la saison, et mercredi elle a l'occasion d'assommer un peu plus les Napolitains en les mettant à quatre longueurs.

Programme : (en heures GMT)

Aujourd'hui : (17h00) : Juventus Turin-Atalanta Bergame.

Lutte

APRES SA SORTIE AU VITRIOL CONTRE LE CNG

Lac de Guiers 2 écope d'une suspension d'un an

La commission de discipline du Comité national de gestion de la lutte (Cng) a suspendu Lac de Guiers 2 pour un an. Le lutteur de l'écurie du Walo avait exprimé sa colère ; après que l'instance dirigeante de la lutte lui a coupé 7 millions sur son cachet à l'issue de son combat contre Modou Lô.



On n'attaque pas impunément le Comité national de gestion de la lutte (Cng). Lac de Guiers 2 en a fait les frais et il s'en souviendra sans doute pour longtemps encore. Le natif de Sédhiou a été suspendu par la Commission de discipline du Cng pour une période d'un an. Une lourde sanction administrative qui en dit long sur la gravité de la faute qui est imputée au poulain de Mohamed Ali. Il est, en effet, reproché à celui-ci ses écarts de langage et le fait de ne s'être pas conformé au code de conduite qui régit le comportement des lutteurs.

Le « puncheur du Walo » s'était insurgé contre l'équipe dirigée par le Dr Alioune Sarr, qui l'avait privé de 7 millions FCfa à la suite de son face-à-face avec Modou Lô au stade Léopold Sédar Senghor le 28 janvier dernier. Alors que le Cng justifie cette mesure par le nombre d'avertissements que Lac de Guiers 2 avait reçus à savoir 4 au total lors du combat contre Modou Lô, le champion de Guédiawaye a estimé que cette

sanction financière n'était qu'un abus de pouvoir. Et pour cette raison, il réclamait à cor et à cri la restitution de cet argent qu'il affirme avoir gagné honnêtement. D'autres acteurs de la lutte avaient également subi le courroux du lutteur de Guédiawaye ; ce dernier les accusant d'avoir pris fait et cause pour son adversaire Modou Lô.

A moins qu'il ne fasse appel et obtienne la clémence du bureau du Cng, le coéquipier d'Alioune Sèye 2 va, avec cette sanction, passer toute une année entière sans prendre part à des compétitions. Ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour un athlète en quête de rachat. Défait par Modou Lô dernièrement, Lac de Guiers 2 a besoin d'un souffle nouveau en vue de relancer sa carrière.

Il faut rappeler que la commission de discipline n'est pas à sa première sanction contre un lutteur. Mohamed Ndao dit Tyson et Ama Baldé ont notamment écopé par le passé d'une lourde sanction administrative.

Diégane SARR

Natation NOUVEAUX RECORDS DU SENEGAL

Amadou Ndiaye n'en finit pas de grimper

Deux records du Sénégal battus par Amadou Ndiaye aux 800 m et 400 m nage libre en bassin de 50 m. Il avait réalisé des records en juillet 2017 à Saint-Yrieix-sur-Charente (France). Le week-end dernier sur les mêmes lieux, il est revenu pour battre ce qu'il avait réalisé il y a moins d'un an en France. Le jeune international sénégalais Amadou Ndiaye (17 ans) a en effet pulvérisé de près de 5 secondes le record du Sénégal du 800 m nage libre avec un nouveau chrono de 8'49"15, lors de la deuxième journée de compé-

tition du 8e meeting national de Chartres Métropole Natation en bassin de 50 m. A préciser que l'ancien chrono était de 8'55"52 que lui-même avait réalisé en juillet 2017. Au cours de la troisième journée de ce meeting de Chartres, le jeune Amadou Ndiaye a battu aussi et par deux fois en série et en finale le record du Sénégal du 400 m nage libre avec des chronos successifs de 4'16"55 en série et 4'16"44 en finale. Là également, Amadou Ndiaye avait réalisé un chrono de 4'16"84 en juillet 2017 sur les mêmes lieux.

Golf

Tiger Woods est vraiment de retour

AFP : L'ancien roi incontesté du golf Tiger Woods a frôlé l'exploit dimanche à Palm Harbor (Floride) lors du Valspar Championship, mais il a dû se contenter d'une deuxième place qui n'en reste pas moins retentissante.

L'Anglais Paul Casey s'est offert son deuxième titre sur le circuit nord-américain (PGA), neuf ans après le premier, mais malheureusement pour lui, tout le monde n'avait d'yeux que pour son dauphin.

Et pour cause, il se nomme Tiger Woods et reste à 42 ans le joueur de golf le plus célèbre de la planète malgré les scandales et surtout trois dernières saisons calamiteuses.

Il s'en est fallu de peu, notamment un putt de 20 m sur le trou N.18 qui l'aurait envoyé en barrage face à Casey, pour que le « Tigre », désormais 388e mondial, renoue avec la victoire, plus de quatre ans après son 79e et dernier succès. Avec une dernière carte de 70 et un total de 275, Woods, déjà 2e en début de journée, a échoué à un coup de Casey (274).

L'Américain, toujours très populaire comme l'a montré l'enthousiasme bruyant des spectateurs tout au long de la semaine sur le parcours du Innisbrook Resort, n'avait plus été à pareille fête depuis août 2013 et sa 2e place dans la première



épreuve des play-offs de fin de saison, The Barclays.

Alors qu'il disputait seulement sa quatrième épreuve depuis

son retour sur le circuit après une saison 2017 quasi blanche, Woods a joué les premiers rôles pendant toute la semaine.

Cyclisme

Le Tour de France 2020 partira de Nice

AFP : Le Tour de France partira de Nice en 2020, ont annoncé lundi les organisateurs de la plus grande course cycliste du monde. Les deux prochains Grands départs du Tour de France auront lieu en juillet prochain en Vendée et en 2019 à Bruxelles.

L'annonce a été faite conjointement à Nice par Christian Estrosi, maire de Nice et président délégué de la région, et par le directeur du Tour Christian Prudhomme. Le coup d'envoi sera donné le samedi 27 juin 2020, a précisé Christian Prudhomme.

Le Tour de France était déjà parti de Nice en 1981.

Cette année-là, la grande ville de la Côte d'Azur avait accueilli les deux premières journées de course, un prologue gagné par Bernard Hinault et deux demi-étapes dont un contre-la-montre par équipes.

A Paris, Hinault, alors champion du monde, avait remporté la troisième de ses cinq victoires qui en font le codétenteur du record. Avec près d'un quart d'heure d'avance sur le deuxième, le Belge Lucien Van Impe.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - un but - une foi
Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural
Agence Nationale d'Insertion et de
Développement Agricole



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : N° F _ SAIP _ 048 (PACERSEN BIS)

Dénomination du marché : « Acquisition de 2 véhicules 4x4 station wagon, de trois (03) véhicules pick-up double cabine et de seize (16) motos. » (03 lots). » (APPEL D'OFFRES).

Nombre d'offres reçues : 03

Soumissionnaires :

Lot 1 : 1) CFAO MOTORS, 2) EMG UNIVERSAL AUTO

Lot 2 : 1) CFAO MOTORS, 2) EMG UNIVERSAL AUTO

Lot 3 : 1) LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE

Noms et adresses des attributaires provisoires :

N° LOT :	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	ADRESSE	MONTANT T.T.C
1	CFAO MOTORS SÉNÉGAL	Km 2.5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar. Tél : 33 849 77 77	66 690 000
2	EMG UNIVERSAL AUTO	Avenue Fuld Ben Abdel Aziz X Autoroute Échangeur Hann. Tél : 33 869 04 12	63 450 000
3	LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE	Km 2.5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar Tél : 33 849 38 38 / 33 849 38 39	22 340 000

Délai d'exécution Lots 1, 2 et 3 : Trente (30) jours après notification du marché.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84.3 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des marchés Publics, en vertu de l'Article 89 dudit Code.

Le Directeur Général
El Hadji Malick SARR
ANIDA
Le Directeur Général
ANIDA

►Football REPERES 16^{ÈME} JOURNEE L1

Des attaquants déchaînés

Réussir 24 buts, c'est la sensation de la journée. L'autre fait marquant reste le week-end noir des clubs de Mbour. Enfin, la poursuite de la chute aux enfers de Niary Tally qui ne sait plus à quel saint se vouer. Le Gfc et l'Uso sont largués à mi-parcours.

Des attaquants euphoriques, c'est le constat ce week-end. Réussir plus de 20 buts en une journée, il faut remonter à la 25e journée de la dernière saison pour trouver une journée aussi riche en buts. C'était plus précisément le 18 juin 2017 dernier. Le même total de vingt-quatre (24) buts a été réussi lors de ce premier tour de la phase retour. Avec 5 buts, le Ndiambour détient la palme d'efficacité. Auteur du parfait hold-up à Mbour où ils étaient pourtant annoncés en péril face aux locaux de Mbour Pc (1-5), les Lougatois ont marqué les esprits. Un carton inédit dans ce championnat d'ordinaire pauvre en but. En revanche, la correction (4-1) subie par Niary Tally à Deni Biram Ndao est loin d'être une surprise. Les Galactiques étaient bien avertis du danger qu'ils courraient dans cette forteresse du champion en titre qui tient à son bien. La Sonacos qui passe désormais pour son principal concurrent dans la course à sa succession a confirmé son ambition. En fait, les Huiliers n'ont fait que confirmer une ascendance sur leur adversaire du jour. Déjà vainqueur lors de la phase aller (2-0) à Kaolack, la Sonacos a encore dominé son camarade de promotion (4-2), Dakar Sacré-Cœur, dans le choc des promus. Brisant ainsi le bon élan des Si-



Amadou Dia Ndiaye de Génération Foot passe entre deux adversaires de Niary Tally. Des Académiciens décidés à se faire respecter dans leur parcours.

capois qui étaient sur une bonne dynamique depuis deux journées.

Sale week-end à Mbour

Outre l'humiliation de Mbour Pc, le Stade de Mbour a aussi laissé le dernier mot à la Linguère dans son déplacement au Nord. Un échec qui éloigne les Stadiques du podium, au profit de Teungueth Fc qui a profité de la fébrilité de Guédiawaye Fc, son adversaire de la journée pour confirmer sa relance dans la course. Large vainqueur de la Sonacos (3-0) lors de la précédente journée, le club de Rufisque est désormais au pied du podium. Le Diaraf freiné dans son élan à Saly par Diambars, est à la portée des Rufisquois. A défaut de succès, les Académiciens de la Petite-Côte ont juste limité les dégâts face à une équipe du Diaraf qui fonçait sur le leader.

Chant du cygne à Niary Tally

Les journées se suivent et se ressemblent pour Ngb Niary Tally. Dominés lors des deux précédentes journées par le Diaraf

et le Stade de Mbour sur le même score (1-3), les Galactiques ont encore sombré face au leader Génération Foot (4-1). Et là ils étaient pourtant bien avertis du danger. Les Galactiques traversent une période difficile. Désormais relégables, les hommes de Landry Lopy se battent maintenant pour leur survie dans l'élite. Le chant du cygne est entonné à Niary Tally. A Ziguinchor, c'est le calme plat pour le moment. Le Casa Sports qui donnait des sueurs froides à son public résiste depuis deux journées. Avant-hier, ils ont même frôlé de peu l'exploit en déplacement face à une équipe de l'As Douanes qui doute à l'instant. Au bas de la classe, Guédiawaye Fc et l'Us Ouakam sont en train de faire leurs valises pour rejoindre la Ligue 2. Autant Malick Diop éprouve des problèmes pour réussir sa mission de sauver le Gfc, autant c'est peine perdue pour Lamine Dieng appelé en sapeur-pompier par Ouakam. La mission semble compromise.

A. SAMBOU

16^{ÈME} DE FINALE COUPE DU SENEGAL

Trois chocs dont Diambars - Linguère, dès cet après-midi

Soixante-douze heures après leur duel sans vainqueur (1-1) en championnat, l'As Douanes et le Casa Sports se retrouvent demain dans le cadre des 16e de finale de la Coupe du Sénégal. Et c'est sur le même terrain du stade Alassane Djigo de Pikine que les deux clubs qui n'ont plus d'espoir en championnat, se donnent rendez-vous. Outre ce choc entre deux clubs de l'élite, un autre oppose Ngb Niary Tally et l'Us Ouakam, deux équipes qui se soucient de leur avenir dans la Ligue 1. Relégables à l'instant, Ouakamois et Galactiques sont sous forte pression. Ce n'est pas le cas à la Sonacos, actuelle deuxième au classement. Dans ces conditions, les Huiliers ne devraient pas connaître des soucis pour s'imposer face au Dakar Université club, leur adversaire qui évolue à l'étage inférieur.

Auparavant, cet après-midi, en ouverture de ces 16e de finale, Cambérène reçoit Csaïd sur son terrain. Au même instant, Jamono Fatick accueille l'As Pikine.

Un duel a priori équilibré puisque les deux adversaires évoluent dans la même catégorie (Ligue 2). Même si les Pikinois dominent les débats en L2, mais un match de coupe a ses propres réalités. A Saly, c'est un autre choc entre deux pensionnaires de l'élite qui s'affrontent. Les locaux de Diambars seront les hôtes de la Linguère de Saint-Louis pour un choc en perspective. A l'instar de l'As Douanes et du Casa Sports, les Acadé-

miens et les Saint-Louisiens n'ont désormais que ce challenge pour sauver leur saison. A Mbour, Demba Diop (N2) pourrait profiter d'une équipe de Mbour Pc, sous le choc après son humiliation (1-5) à domicile contre le Ndiambour, le week-end dernier comptant pour la 16e journée du championnat de L1. Faute d'adversaires, Kawral de Vélingara est déjà qualifié. Louga Fc, leur adversaire, a déclaré forfait.

A. SAMBOU

Programme : Mercredi 14 mars 2018 : Stade Cambérène, 16h : Cambérène (N1) - Csaïd (Dr). Stade Massène Sène, 16h : Jamono Fatick (L2) - As Pikine (L2). A Fodé Wade, 16h : Diambars (L1) - Linguère (L1). Jeudi 15 Mars : Alassane Djigo, 15h30 : Duc (L2) - Sonacos (L1) ; 17h30 : Us Ouakam (L1) - Ngb Niary Tally (L1) ; 19h30 : As Douanes (L1) - Casa Sports (L1). Amadou Barry, 15h : Espoir Guédiawaye (Dr) - Us Gorée (L2) ; 17h : Guédiawaye Fc (L1) - Renaissance Dk (L2) ; Massène Sène, 16h : Ej Fatick (L2) - Académie Darou Salam Ac (Dr) ; Lamine Guèye, 16h30 : Kaolack Fc (N1) - Etics (L2) ; Caroline Faye, 17h : Demba Diop (N2) - Mbour Pc (L1) ; Alboury Ndiaye, 16h30 : Deukeundo (Dr) - Zig Inter Ac (Dr) ; Maniang Soumaré, 16h30 : Cneps (N1) - OI Ngor (L2). Génération Foot - Darou Salam pas programmé.

LIGUE 2 : 15^{ÈME} JOURNEE

Pikine toujours en tête, Gorée et Renaissance complètent le podium

Facile vainqueur (2-0) de Cayor Foot, Pikine a conforté sa place de leader à l'issue de la 15e journée de Ligue 2. Gorée qui a laminé (4-0) Port et Renaissance, vainqueur (1-0) de Ndar Guedji, complètent le podium.

Le Port n'oubliera pas de sitôt la 15e journée. Après un 3-1 encaissé contre Africa Promo, les portuaires ont été encore étrillés lors de leur confrontation contre Gorée. Leur défaite (0-4) les relègue à la 5e place. Cette journée a profité à Renaissance qui monte sur le podium après sa victoire étriquée (1-0), à Saint-Louis, face à Ndar Guedji qui est retombée dans ses travers. En déplacement à Mbour, Pikine, qui s'est offert la lanterne rouge Cayor Foot, maintient la

cadence. Keur Madior s'est donné un bol d'air après sa victoire (2-0) contre Africa Promo. Ngor et EJ Fatick n'ont pu se départager (2-2). Jamono et Duc ont également partagé les points (1-1). Le match Yeggo-Etics n'a pas connu de vainqueurs (0-0).

RESULTATS

Ndar Guedj-Renaissance: 0-1, Jamono-Duc: 1-1, Cayor Foot-Pikine: 0-2, Africa Promo-Keur Madior: 0-2, Ngor-EJ Fatick: 2-2, Gorée-Port: 4-0, Yeggo-Etics: 0-0.

16^{ÈME} DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS

OLIVIER PERRIN, MANAGER GENERAL DE GENERATION FOOT

«On est tout près d'une qualification historique»

« Génération Foot a manqué de culot et de spontanéité dans son match contre Horoya Ac à Conakry, mais sinon aurait pu revenir à Dakar avec un meilleur résultat. Nous sommes donc un peu frustré au début du match car on avait vraiment mis en difficulté cette équipe du Horoya notamment en début de match car ils étaient très embêtés pour jouer ». Olivier Perrin, le manager général de l'équipe de Deni Biram Ndao, n'avait pas fini de ressasser sa déception sur les péripéties de ce 16e de finale aller de Ligue des champions qui les avait vu revenir à Dakar avec une courte défaite de deux buts à un. Déçu par son équipe aurait pu avoir un meilleur résultat, tout simplement selon le technicien français, « on sentait que l'équipe adverse était énermée sur le terrain et je sentais que si on leur marquait un but, ils seraient en grande difficulté. Malheureusement on n'a pas su marquer les deux situations de but avec Sabaly et Jean Louis Diouf ; on a manqué de culot et de spontanéité en somme ».

A son avis, si Génération Foot avait ouvert le score dans les quinze premières minutes, ça aurait été un match vraiment intéressant pour lui. Et à un but partout, Olivier Perrin estime que son équipe avait eu beaucoup de situations de marquer. « Quand on regarde le résumé du match, on a eu les grosses occasions en seconde mi-temps. Vraiment on a eu trois balles de but, malheureusement on ne les a pas marquées. Pour eux, c'est une bonne opération », a-t-il ajouté.

Toutefois, Olivier Perrin estime encore que l'équipe guinéenne



est individuellement très bonne. « Elle n'a rien à voir avec l'équipe égyptienne d'El Makassa qui est beaucoup plus collective. Le Horoya a des individualités qui peuvent vous tuer à tout moment, même si vous faites un bon match. C'est une équipe qui aime jouer aussi en contre-attaque ; donc à nous d'ouvrir le score dès l'entame du match », a-t-il conseillé. C'est pourquoi, il a également insisté sur l'organisation à mener aussi bien derrière que devant pour le match retour. « On va donc tout faire pour marquer des buts. On a récupéré notre buteur Yankuba Jaju. On a besoin que le stade soit plein et que le public soit derrière nous. Car on est tout près d'une qualification historique, donc il faut vraiment être avec nous », a plaidé le manager général de Génération Foot. A noter que l'équipe du Horoya Ac devait arriver hier dans la soirée (21h10) et disputera le match retour samedi prochain contre Génération Foot au stade Léopold Sédar Senghor (17h30).

C. F. KEITA